



MOBILISÉ·E·S  
POUR LE  
VIVRE-ENSEMBLE

DEPUIS  
40 ANS  
ET POUR LONGTEMPS

**Pour que  
mieux vieillir ne soit  
pas un privilège.**

Rapport d'activité 2024

**GroupeSOS**  
Seniors

Reconnu d'utilité publique

# Groupe SOS Seniors

## Rapport d'activité 2024

**Ce rapport d'activité illustre la mission du Groupe SOS Seniors et met en lumière les actions concrètes menées en 2024 par nos équipes auprès des seniors, à chaque étape de leur parcours de vie.**

**Il témoigne de notre engagement à valoriser leur place dans la société, en préservant leur autonomie, leur bien-être et le lien social, à domicile comme en établissement.**

Réalisé par  
**Bataillon Agency**  
en lien avec le service communication  
du Groupe SOS Seniors  
V1 - Mai 2025

Crédit photos  
**Marion Poussier**  
**Loum Dhérot**  
**Groupe SOS Seniors**  
Avec l'accord des résident.e.s, salarié.e.s

# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>04</b>
<b>Partie 1</b>	
<b>Notre projet associatif</b>	<b>07</b>
Groupe SOS Seniors	08
Organigramme	09
Manifeste	10
Notre action	11
Notre gouvernance	13
Tribune	14
Bilan de l'année 2024	16
Notre approche	18
<b>Partie 2</b>	
<b>Les solutions d'accompagnement</b>	<b>21</b>
Nos solutions à domicile	22
Ouverture des établissements	31
<b>Partie 3</b>	
<b>Nos initiatives</b>	<b>37</b>
Politique de recrutement	38
Animation des établissements	39
Santé	42
Bilan SI	43
Alimentation	44
Bilan QSE	46
<b>Partie 4</b>	
<b>Rapport chiffré 2024</b>	<b>49</b>

## Avant-propos

# Repenser l'accompagnement des personnes âgées : **Une tribune pour un changement de regard**

Il est temps de rendre ses lettres de noblesse à un secteur qui ne ménage pas ses efforts face aux défis du vieillissement. Loin des clichés d'une prise en charge subie, l'accompagnement des personnes âgées doit être pensé comme un véritable choix de vie, où chaque individu reste acteur de son quotidien.



**Agnès Audier**

Présidente de l'association  
Groupe SOS Seniors



**Loïc Rumeau**

Directeur Général  
Groupe SOS Seniors



**Guy Sebbah**

Vice-Président du  
Directoire Groupe SOS -  
Secteurs Santé et Seniors

## Cet accompagnement peut débuter bien avant une éventuelle entrée en établissement.

Il s'inscrit dans un parcours global, pensé dès les premiers signes de fragilité. C'est là l'ambition de l'association Groupe SOS Seniors : agir dès l'amont, en proposant des solutions concrètes pour prévenir l'isolement, améliorer la mobilité, adapter les logements, renforcer le lien social et soutenir les aidants.

À domicile comme en établissement, nous croyons à la richesse d'une offre diversifiée, respectueuse des aspirations de chacun·e.

Trop souvent, les décisions sont prises à la place des personnes âgées, reléguant leurs attentes au second plan. Mais peut-on encore imaginer un modèle qui ne tienne pas compte de leur parole et de celle des professionnel·le·s qui les accompagnent ? Il ne s'agit pas seulement d'une future loi Grand Âge, mais bien d'un changement profond de regard. **Car oui, ce changement est le socle d'une société plus inclusive et plus juste.**

### Faire de la prévention un pilier fondamental

**L'accompagnement ne commence pas avec la dépendance.** Il doit être anticipé, pensé en amont, avec des solutions concrètes pour favoriser l'autonomie : réseaux de bénévoles, actions locales, campagnes de dépistage... Ces initiatives existent, mais restent trop souvent invisibles ou mal coordonnées. Le véritable défi est de structurer un service de l'autonomie solide, capable d'assurer une prise en charge graduée et adaptée aux besoins réels des personnes âgées.

### Diversifier l'offre pour respecter les choix individuels

Le vieillissement n'est pas une ligne droite mais une mosaïque de trajectoires. Pourtant, la vision que l'on en a reste trop souvent réductrice. Il est temps de reconnaître que **chacun·e peut choisir son mode de vie, que ce soit à domicile, en habitat partagé ou en établissement.** L'Ehpad, parfois caricaturé à l'excès, demeure une réponse essentielle pour plus de 600 000 personnes et leurs proches, à condition de repenser son rôle. Il doit devenir un véritable centre de ressources, un lieu de vie avant tout, capable de proposer différents types d'accueil permanent, temporaire, de jour et de s'adapter aux besoins de chacun·e, tout au long de son parcours de vie.

### Mieux coordonner les ressources pour une prise en charge efficiente

Un accompagnement de qualité repose sur la coordination des dispositifs : adaptation du logement, aide à la mobilité, soutien aux aidants... Cette articulation reste trop faible. Elle doit être renforcée, notamment en positionnant les Ehpad comme Centres de Ressources Territoriaux, moteurs d'un parcours de vie plus fluide, sans pour autant instaurer un schéma unique. **Ce maillage ne peut toutefois fonctionner sans les professionnel·le·s, dont l'engagement quotidien est la condition première d'un accompagnement digne, humain et adapté à chaque situation.**

### Valoriser les compétences et reconnaître les métiers du grand âge

Les professionnel·le·s du secteur jouent un rôle essentiel, pourtant encore trop peu reconnu. Réduits à tort à des gestes techniques, leurs métiers sont avant tout des métiers de relation et d'écoute. Il est indispensable de leur offrir des perspectives d'évolution, des formations adaptées et une reconnaissance à la hauteur de leur engagement. Car un accompagnement de qualité ne peut se construire sans des professionnel·le·s épanoui·e·s et valorisé·e·s.

**Notre secteur tient debout grâce aux professionnel·le·s. Il ne faut pas l'oublier !** Il existe de nombreuses passerelles dans le

secteur du médico-social. Nous devons les rendre visibles et les favoriser.

Chaque jour, des milliers de salarié·e·s du secteur associatif innover et transforment les services qu'ils·elles rendent. Ce secteur a su prouver sa capacité à faire évoluer les pratiques et à améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Il est un moteur puissant de transformation sociale. **Ensemble, faisons que le «mieux vieillir» ne soit pas un privilège réservé à quelques-uns, mais un droit pour toutes et tous.**

### Redonner la parole aux personnes âgées et à leurs proches

Enfin, l'accompagnement doit être un véritable partenariat. Trop souvent, on protège au lieu d'impliquer, on décide au lieu d'écouter. Pourtant, des initiatives montrent qu'un autre modèle est possible : dans certaines unités Alzheimer, les résidents participent aux tâches du quotidien, reprennent du pouvoir sur leur vie, et retrouvent ainsi une forme de bien-être. C'est cette voie que nous devons suivre : **celle d'un accompagnement respectueux et bienveillant, qui replace la personne âgée au cœur des décisions.**

Changer de regard sur le vieillissement n'est pas une option. C'est une nécessité. Il est temps de considérer les personnes âgées non comme une charge, mais comme une richesse pour notre société. **À nous de leur donner la place qu'elles méritent.**



## Partie 1

---

# Notre projet associatif

**Depuis 10 ans, l'association Groupe SOS Seniors s'engage à défendre et à valoriser la place des personnes âgées dans notre société.**

# Groupe SOS Seniors

L'association Groupe SOS Seniors, dont les missions sont reconnues d'utilité publique, est un acteur pionnier dans le secteur du grand âge en France.

Depuis 10 ans, l'association Groupe SOS Seniors s'engage à défendre et à valoriser la place des personnes âgées dans notre société. Elle fait le choix d'un accompagnement de proximité accessible à toutes et à tous, respectueux des volontés des personnes âgées adapté à leurs besoins.

Le Groupe SOS Seniors fédère un réseau de plus de **115 établissements et services** autour d'une mission : garantir à toutes et tous un accompagnement de qualité, respectueux des choix et du rythme de vie de chacun·e.



Parce que le mieux-vieillir ne doit pas être un privilège, les équipes de Groupe SOS Seniors proposent des solutions adaptées et de qualité pour tous quels que soient leurs moyens, leur lieu de vie afin que chacun.e puisse vieillir dans les meilleures conditions et selon ses choix.

Groupe SOS Seniors est une association du Groupe SOS, acteur associatif majeur du mieux vivre-ensemble en France. Il défend une mission humaniste et solidaire des personnes âgées, qu'elles soient autonomes, fragilisées ou dépendantes.

## Faire groupe, ensemble

**69**

Ehpad

**13**

résidences  
autonomie  
et intergénérationnelles

**1**

programme ressources  
de lutte contre  
l'isolement des  
personnes âgées

**5**

services de soins  
infirmiers  
à domicile

**4**

résidences  
services

**1**

maison familiale  
de vacances

**2**

services l'Aide et  
d'Accompagnement  
à Domicile

**2**

antennes de  
cohabitation  
intergénérationnelle

**6**

services  
de portage  
de repas

**5**

projets d'animation,  
d'habitat inclusif et  
intergénérationnel

**+4 500**  
personnes employées

**+2 500**  
personnes formées

Chaque jour, **4 500 professionnel·le·s** accompagnent près de **6 000 personnes âgées** en établissement, à domicile ou en logement adapté, avec un engagement fort : permettre à chacun·e de vieillir dignement.

# Organigramme

au 1<sup>er</sup> janvier 2025

## Groupesos Seniors

Reconnu d'utilité publique

### Association

**Agnès Audier**  
Présidente Bénévole

#### Administrateurs Bénévoles

**Anthony Aly**      **Nicolas Froissard**  
**Vincent Bretin**      **Éric Moniot**  
**Hélène Duclos Ramade**      **Alain Régnier**

#### Direction Groupe SOS Seniors

##### **Guy Sebbah**

Vice Président exécutif du Groupe SOS  
en charge des activités Seniors et Santé

**Loïc Rumeau**  
Directeur Général

**Christian Kratz**  
Directeur Général Adjoint

**Maryse Duval**  
Directrice Générale Déléguée au Développement

**Guy Fontaine**  
Directeur du Développement  
et de l'Innovation

**Géraldine Bucci**  
Directrice de la  
Communication

**Louise Wolf**  
Directrice Performance  
et QSE

**Olivier Bello**  
Directeur des Systèmes  
d'Information

#### Directeurs territoriaux

**Aline Varache**  
DT Île-de-France

**Leila Muller**  
DT Moselle

**Soraya Said**  
DT Est

**Nelly Del Papa**  
DT Sud

**Thomas Rubion**  
DT Nord et Ouest

#### Direction Ressources Humaines

**Emmanuel Grosjean**  
Responsable RH

**Luc Algis**  
Directeur RH

**Anne-Laure Jumeaux**  
Adjointe RRH

**Marilyne Leseche**  
Adjointe au Directeur RH

#### Direction Administrative et Financière

**Christine Weber**  
Directrice Administrative  
et Financière

**Céline Lapaque**  
Directrice des  
Comptabilités

**Christine Berthe**  
Responsable  
Performance Économique

**Géraldine Adler**  
Responsable Comptabilité  
Développement

**Yannick Didot**  
Responsable Projet  
SI Finance

#### Direction des Opérations

**Gilles Spanier**  
Directeur des  
Opérations

**Marjorie Stin**  
Directrice Médicale  
et Éthique

**Laurent Schwaller**  
Responsable Services  
Généraux

**Brigitte Gosset**  
Responsable Hébergement  
Restauration

**Thierry Carrier**  
Responsable Technique

#### Direction des Solutions à Domicile

**Claire Lutz** - Directrice Solutions à Domicile

**Martin Lacroix**  
Directeur Cohabitation Intergénérationnelle

**Gabrielle Pilon**  
Directrice Ogénie

**Julie Chicaud**  
Responsable Animation Habitat Partagé

## Manifeste

# Mieux vieillir ne doit pas être un privilège

**Le vieillissement de la population représente un défi majeur pour notre société, et il est essentiel de repenser l'accompagnement des personnes âgées. Dans ce cadre, l'association Groupe SOS Seniors s'engage à offrir une approche novatrice, visant à garantir une qualité de vie digne et respectueuse des individus, indépendamment de leur niveau de dépendance.**

Le Groupe SOS Seniors prône des établissements ouverts, modernes et adaptés aux besoins des personnes âgées, qui ne se contentent pas de les héberger, mais deviennent de véritables lieux de vie.

À travers son programme «**Mon établissement, Mon domicile**», il s'efforce de créer des espaces où chaque senior peut préserver ses habitudes, être acteur de son quotidien et vivre dans un environnement chaleureux et sécurisé.

Pour que mieux vieillir ne soit pas un privilège réservé à une élite, il est crucial de repenser l'accueil des seniors en alliant soins adaptés, innovation et respect des choix individuels.

Le Groupe SOS Seniors met en place des soins non médicamenteux qui favorisent l'autonomie et intègre des pratiques innovantes pour que chaque senior puisse mener sa vie de manière épanouie et digne.

Ce modèle repose sur une équipe dévouée et formée, pour répondre à tous les défis du vieillissement.

Ce rapport d'activité présente les actions et résultats de ce modèle innovant, affirmant que vieillir dans la dignité et selon ses choix est un droit fondamental, et non un privilège.



## Notre action

# Être présent au quotidien, pour chaque parcours de vie

La prévention de la perte d'autonomie doit nous conduire à identifier et à agir face à toutes les situations limitant l'indépendance des seniors.

**Nous proposons des solutions adaptées à tous les seniors, quel que soit leur niveau de revenus, pour les accompagner tout au long de leur vie.**

## À domicile



### Ogénie

Programme de lutte contre l'isolement des seniors

### Animation habitat partagé

Solution d'animation, d'habitat inclusif et intergénérationnel



#### Services de Soins Infirmiers à Domicile

Service d'aide et d'accompagnement à Domicile

Portage de repas en lien avec l'Ehpad proche

### Centres de Ressources Territoriaux

Solution accompagnement pour un maintien à domicile

### La Cohab

Solution de cohabitation intergénérationnelle solidaire



### Mon établissement Mon domicile

Solution d'accueil par le bien-être et l'épanouissement

### Résidences Autonomie & services

12 Résidences Autonomie  
4 Résidences services

### Réseau d'accueil en établissement

69 Ehpad  
1 Maison familiale de vacances

## En établissement

# Un plaidoyer pour transformer le secteur

En 2024, le Groupe SOS Seniors publie son deuxième plaidoyer intitulé « Pour que le mieux vieillir ne soit pas un privilège », composé de 11 recommandations et 24 propositions concrètes.

- **L'ouverture** des établissements
- **La lutte** contre l'isolement
- **Le respect** du choix des personnes,
- **La prévention** de la perte d'autonomie,
- **La transformation** des métiers et des pratiques.



**Ce plaidoyer est un appel au dialogue avec les pouvoirs publics, mais aussi un message adressé à la société toute entière. Il invite à repenser collectivement la manière dont nous vieillissons et celle dont nous accompagnons nos aîné·e·s.**  
Retrouvez ce plaidoyer en scannant le QR code.



## Émission spéciale sur Moselle TV

Invité sur Moselle TV, Loïc Rumeau, le Directeur Général du Groupe SOS Seniors, a rappelé que le vieillissement de la population pose des **défis sociaux, humains et politiques majeurs**. Pour y répondre, le Groupe SOS Seniors appelle à une mobilisation collective afin de garantir à chacun·e la possibilité de bien vieillir, dans le respect de ses choix.



**« Avec plus de 115 établissements et services, le Groupe SOS Seniors milite pour un modèle non lucratif, misant sur des soins personnalisés, des thérapies non médicamenteuses et une ouverture des établissements sur leur territoire. »**

# Un modèle de gouvernance unique

## Le Groupe SOS est un groupe associatif, acteur majeur du vivre-ensemble

**Implication, responsabilité, collégialité, transparence et éthique sont au centre de toutes les décisions des organes de direction et de contrôle des entités composant le groupe.**

Le Groupe SOS est contrôlé par les instances statutaires de quatre associations : Groupe SOS Jeunesse, Groupe SOS Solidarités, Groupe SOS Santé, Groupe SOS Seniors. Les assemblées générales de ces associations ont une compétence et une mission de surveillance générale. Les conseils d'administration ont, pour leur part, la mission de définir les orientations des associations fondatrices et de leurs filiales, mais également de contrôler leur mise en oeuvre par le directoire.

### Le directoire

Le directoire constitue l'instance exécutive nationale de mise en oeuvre des délibérations et orientations qui ont été définies par les conseils d'administration. Ses membres disposent de prérogatives propres, exercées au sein de secteurs d'interventions déterminés au préalable par l'assemblée générale qui les nomme.

### Le COMEX

Il contribue à la définition des stratégies du Groupe SOS. Il permet une meilleure prise en compte des réalités de nos activités dans les décisions prises par le directoire.

### Les délégués territoriaux

Ils interviennent au sein des territoires pour :

- Valoriser les activités du Groupe SOS sur un territoire.
- Représenter le Groupe SOS dans le monde professionnel.
- Apporter un soutien aux directeur·rice·s du territoire.
- Identifier les opportunités de développement du Groupe SOS dans les territoires.

### Le siège de Groupe SOS Seniors

Le siège joue un rôle de soutien stratégique et technique auprès des établissements. Il ne se substitue pas aux équipes de terrain, mais leur apporte les outils, expertises et cadres nécessaires pour garantir un accompagnement de qualité des personnes âgées.

L'organisation repose sur une répartition claire des rôles :

- Les établissements se concentrent sur l'accompagnement au quotidien et le management de proximité.
- Le siège fournit des services supports, élabore des référentiels communs, et assure la cohérence des pratiques.
- Le siège est structuré en directions métiers alignées sur les besoins des structures. Il reste à l'écoute des réalités de terrain et ajuste son fonctionnement face aux évolutions du secteur.

Enfin, le GIE complète ce dispositif en apportant, pour l'ensemble du Groupe SOS, un appui en conseil et contrôle sur des expertises transversales.

## Tribune

# Un enjeu collectif et solidaire

**Depuis 40 ans, le Groupe SOS agit dans des domaines essentiels à la cohésion sociale : la solidarité, la jeunesse, la santé, les seniors, la transition écologique, les exclusions territoriales, les commerces durables et la culture. Convaincu que les activités d'intérêt général ne doivent pas être motivées par le profit, le Groupe SOS se bat pour que le «mieux vieillir» ne soit pas un privilège, mais un droit accessible à toutes et tous.**



### Jean-Marc Borello

Président de Groupe SOS

Cette conviction s'inscrit dans une vision plus large : certains domaines, comme l'accompagnement des personnes âgées, ne devraient jamais être soumis à la seule logique du marché. Ce sont des piliers de notre société qui doivent être préservés et renforcés pour garantir l'égalité.

Bien que certaines entreprises à mission et entrepreneurs à impact oeuvrent sincèrement à concilier profitabilité et respect de l'intérêt général, les associations privées non lucratives comme le Groupe SOS jouent un rôle unique. En dehors de toute logique de rentabilité, elles mettent la personne au cœur de leurs actions. Chaque jour, des milliers de salariés du secteur associatif innovent et transforment les services qu'ils rendent dans des crèches, des hôpitaux, des établissements sociaux et des Ehpad.

Ce secteur a su démontrer sa capacité à faire évoluer les pratiques et à améliorer la qualité de vie des personnes âgées, prouvant ainsi son rôle moteur dans la transformation sociale.

Aujourd'hui, le vieillissement de la population française pose des défis colossaux. À l'horizon 2060, entre 1,2 et 3,6 millions de personnes pourraient être en situation de dépendance\*.

Dans ce contexte, le Groupe SOS Seniors, cinq ans après son précédent plaidoyer, réaffirme son engagement à travers un nouveau manifeste. Il est urgent d'agir pour que le «mieux vieillir» soit un droit universel, indépendamment des revenus ou du lieu de résidence. La dépendance ne doit pas être un facteur d'exclusion, et les Ehpad ne doivent pas être perçus comme des structures de dernier recours, mais comme des lieux de vie ouverts sur le territoire, acteurs centraux de la vie locale.

# Groupes SOS

Le Groupe SOS milite pour repenser l'accompagnement des personnes âgées en mettant la prévention au cœur des solutions proposées. La prévention ne se limite pas à anticiper la dépendance, mais elle doit permettre d'améliorer la qualité de vie bien avant l'apparition des premiers signes de fragilité. Cela passe par un accès plus simple aux services du quotidien, la lutte contre l'isolement social, une meilleure mobilité et l'adaptation des logements. L'objectif est de permettre aux seniors de vivre pleinement dans leur environnement, entourés et en sécurité, que ce soit à domicile ou en établissement.

Nos établissements doivent être des lieux de vie et d'innovation, inclusifs, et ouverts, où chaque personne, quel que soit son âge ou son état de santé, peut trouver une place. Conscient des enjeux entraînés par les évolutions démographiques, nous avons développé de nouvelles solutions d'habitats intermédiaires à travers les résidences autonomie et les résidences services seniors, mais aussi développé nos actions de cohabitation intergénérationnelle et d'animation dans le parc social pour que les seniors puissent y trouver de l'aide dans leur vie quotidienne ou tout simplement participer à des activités communes.

## Nous adaptons nos réponses à la personne âgée sur tout son parcours de vie et selon ses besoins.

Nous créons un cadre de vie où la relation humaine prime sur la seule prise en charge technique, où chacun·e participe au fonctionnement selon ses compétences. Les équipes professionnel·le·s, quant à elles, doivent être renforcées, formées et reconnues à leur juste valeur. Ces métiers, souvent réduits à des gestes techniques, sont avant tout des métiers de relation, d'accompagnement et d'écoute. Attirer et retenir ces talents exige des perspectives de carrière adaptées et une valorisation des salaires.

Il est temps de faire bouger les lignes. Le plaidoyer appelle à une transformation profonde de notre manière d'accompagner les personnes âgées, en plaçant la dignité, l'inclusion et l'innovation au cœur des politiques publiques. Ensemble, faisons en sorte que le « mieux vieillir » ne soit pas un privilège réservé à quelques-uns, mais un droit pour tous.

## Un groupe associatif, acteur majeur du vivre-ensemble.

Le Groupe SOS est une organisation à but non lucratif. Il développe et unit des associations et entreprises sociales, reliées par leur engagement social et environnemental.

Son action s'articule autour de deux grandes priorités : **la gestion d'établissements non lucratifs** dédiés à la jeunesse, à la santé, aux personnes vulnérables et aux personnes âgées ; **la préparation d'un avenir durable et solidaire**, avec des projets ambitieux pour la transition écologique, la revitalisation territoriale, les commerces responsables et l'accès à la culture.

Laïc et partisan, il porte un véritable projet de société, centré sur l'intérêt général.

**Avec  
22 000 personnes  
employées,  
2 millions de  
bénéficiaires  
chaque année,  
une présence  
dans 50 pays,**

le Groupe SOS prouve qu'un impact d'envergure est souhaitable, pour bâtir un avenir plus juste et solidaire.

**[groupe-sos.org](http://groupe-sos.org)**

## Bilan de l'année 2024

# Consolidation, innovation et ambitions renouvelées

De la reprise d'établissements à la création de nouveaux projets, en passant par la mise en œuvre de la réforme du domicile, l'association a renforcé son engagement au service des personnes âgées. Le rapprochement en cours avec ARPAVIE promet de faire entrer le Groupe dans une nouvelle dimension, au bénéfice des territoires et des publics qu'il accompagne.



## De nouveaux projets en construction : cap sur l'avenir

2024 a vu avancer plusieurs projets majeurs :

- **Montfermeil (93)** : le permis de construire du futur Pôle Gériatrique (178 places) a été obtenu en décembre. Livraison prévue pour 2027, en partenariat avec Enéal et le GHI RM.
- **Athis-Mons (91)** : une résidence autonomie de 93 places ouvrira début 2026, incluant une micro-crèche gérée par Groupe SOS Jeunesse.
- **Saint-Saulge (58)** : réhabilitation en cours d'un ancien foyer pour créer la résidence « Le Lavoir » (57 places), avec ouverture prévue en 2026. Un projet tourné vers l'ouverture sociale et les services de proximité

## Innovation sociale : ouverture d'une résidence autonomie intergénérationnelle à Saverne

En octobre 2024, Groupe SOS Seniors a inauguré à Saverne (Bas-Rhin) sa première résidence intergénérationnelle. Un projet unique, intégrant dans un même immeuble 21 logements sociaux familiaux et 50 logements seniors en résidence autonomie en diffus, labellisé par la Collectivité Européenne d'Alsace (voir focus page 35).

## Réforme des Services Autonomie à Domicile : Groupe SOS Seniors en mouvement

En 2024, l'association a avancé vers la constitution de Services Autonomie à Domicile (SAD) mixtes, combinant aide et soins :

- Un projet de convention a été établi avec l'APATD, association d'aide à domicile ayant rejoint le Groupe SOS en 2024 pour créer nos premiers Services Autonomie à Domicile à Paris et en Seine Saint-Denis (Saint Denis, Stains et La Courneuve).

## Un rapprochement stratégique : négociation exclusive avec ARPAVIE

**Événement majeur de la fin de l'année** : l'ouverture de négociations exclusives avec la Caisse des Dépôts pour rapprocher ARPAVIE et Groupe SOS Seniors.

Si cette opération aboutit en 2025, elle fera émerger un acteur non lucratif majeur en France, au service du grand âge, avec 240 implantations sur l'ensemble du territoire.

## Un nouveau défi en Occitanie : reprise de l'Ehpad « Los Aïnats »

À **Caunes-Minervois**, dans l'Aude, Groupe SOS Seniors a mené tout au long de 2024 la préparation de la reprise de l'Ehpad « Los Aïnats ». Un travail de fond, en lien avec la Mairie, le CCAS, le Conseil Départemental et l'ARS, a permis d'assurer une transition fluide.

Cet établissement de 73 places, jusque-là géré par le CCAS, a officiellement rejoint le réseau de Groupe SOS Seniors le 1er janvier 2025. Les murs seront acquis courant 2025.

« Los Aïnats » devient ainsi le second établissement du Groupe en Occitanie, suivant le modèle d'ancrage territorial développé à l'Ehpad « Saint-François » de Cadalen, notamment à travers son tiers-lieu « Caf'Tiers ».



## Notre approche

# Repenser les soins avec des pratiques innovantes

**L'accompagnement proposé par le Groupe SOS Seniors intègre une vision globale et intégrative de la santé autour de trois maîtres-mots : prévenir, stimuler, accompagner.**

Parmi les actions déployées : activité physique adaptée, médiation animale, nutrition, stimulation cognitive, environnement numérique (comme le e-bowling), bilans gériatriques individualisés. Cette dynamique de prévention permet de retarder la perte d'autonomie, de limiter le recours aux hospitalisations d'urgence et d'agir sur des leviers méconnus mais essentiels, comme l'isolement ou les troubles du comportement.

### Favoriser la santé globale par des approches non médicamenteuses

Le bien-être des résident·e·s ne se limite pas à un cadre de vie agréable. Il repose aussi sur une approche de la santé globale, intégrant des interventions non médicamenteuses visant à prévenir la perte d'autonomie, à renforcer les capacités et à améliorer la qualité de vie. Ces pratiques, non invasives et fondées sur des données probantes, s'inscrivent dans le programme Mon Établissement, Mon Domicile et sont pleinement intégrées dans la vie quotidienne des établissements.

Parmi elles : l'activité physique adaptée, la médiation animale, la stimulation cognitive, la relaxation, la musicothérapie ou encore la sophrologie. Ces interventions contribuent au maintien des fonctions motrices, cognitives et sociales, tout en favorisant l'épanouissement personnel des résident·e·s. Des initiatives innovantes, comme le e-bowling, illustrent la volonté de proposer des activités ludiques et stimulantes au service du mieux-vivre en établissement.

### Diagnostiquer au plus tôt les fragilités

Au sein des résidences autonomies, en continuité de l'élaboration des fiches repères (prévention des chutes, dénutrition et déshydratation, troubles du comportement et cognitifs et risque lié à la prise de médicaments), il leur a été proposé d'utiliser un outil leur permettant d'identifier à l'emménagement, les fragilités des personnes âgées.

Cet accompagnement s'est traduit par une formation à l'utilisation de la Grille ICOPE qui détecte les altérations au niveau de :

- La mémoire
- La nutrition
- La cognition
- La vision
- L'audition
- La psychologie
- La mobilité

Dans les Ehpad, bien qu'une évaluation des fragilités est recommandée, des partenariats avec plusieurs hôpitaux de jour fragilité ont été initiés afin de compléter le bilan médical d'un résident à son admission.



**Les convictions que nous portons, autour du combat pour un mieux vieillir et des enjeux défendus dans notre plaidoyer, se traduisent chaque jour dans l'action de nos équipes.**

**À domicile comme en établissement, ce sont des milliers de professionnel·le·s, de bénévoles et de partenaires qui œuvrent pour faire vivre notre promesse.**



## Partie 2

---

# Les solutions d'accompagnement

**À travers des dispositifs concrets, des pratiques innovantes et une attention constante portée à chacun·e, nous construisons des parcours d'accompagnement adaptés, pensés pour répondre aux réalités de vie de toutes les personnes âgées.**



# Nos solutions à domicile

**Bien chez soi, bien chez nous :  
pour un accompagnement respectueux,  
au service du bien-être des seniors,  
à chaque étape de leur vie.**

La prévention de la perte d'autonomie commence bien avant l'apparition des premières fragilités. Elle suppose d'identifier et de comprendre toutes les situations qui peuvent limiter l'indépendance des seniors, afin d'agir avec justesse, dès les premiers signes d'isolement et tout au long du parcours de vie de la personne âgée.

Ainsi, il est essentiel de proposer des solutions adaptées à chacun·e, quels que soient l'âge, le niveau de revenus ou le lieu de vie. Cet engagement s'incarne notamment à domicile, où de plus en plus de seniors expriment le souhait de pouvoir rester chez eux. Nous sommes pleinement conscients de cet attachement au domicile, repère essentiel de leur quotidien. C'est pourquoi nous développons un accompagnement de proximité, attentif et personnalisé, pour préserver leur qualité de vie dans leur environnement familial.

# Programme Ogénie

## Le lien social pour lutter contre l'isolement

L'association Groupe SOS Seniors déploie Ogénie depuis 2021, un programme de lutte contre l'isolement des seniors.

Via le déploiement du site [ogenie.fr](https://ogenie.fr) et d'ateliers de sensibilisation dans les territoires, Ogénie vise à réduire le nombre de situations de seniors isolés en permettant aux seniors et leurs aidants de connaître et accéder à l'offre de lien social à proximité de chez eux.

### Chiffres & avancées en 2024

Afin d'ancrer notre programme dans les territoires, l'équipe Ogénie accompagne des acteurs locaux, notamment des collectivités territoriales, pour recenser et mobiliser sur [ogenie.fr](https://ogenie.fr) les structures engagées pour le lien social des seniors. Dix départements dont deux ont été renouvelées en 2024 avec l'Oise et le Lot.

En parallèle de l'accompagnement des Départements, l'équipe Ogénie a poursuivi la mobilisation de partenaires à l'échelle nationale afin de recenser sur [ogenie.fr](https://ogenie.fr) des activités et solutions pour le lien social des seniors sur tout le territoire français (Petits-Frères des Pauvres, Maisons France Service, actions collectives de Malakoff Humanis, etc.).

**1 000** structures inscrites sur Ogénie

**8 000** professionnel·le·s sensibilisés au sujet de la lutte contre l'isolement



Nous avons également mis en place une interopérabilité entre [ogenie.fr](https://ogenie.fr) et [maboussoleaidants.fr](https://maboussoleaidants.fr), site dédié aux aidants, afin de partager nos activités et événements recensés sur nos plateformes respectives.

Cette mobilisation s'est étendue l'année dernière aux établissements de Groupe SOS Seniors qui ont renseigné leurs activités ouvertes sur l'extérieur sur BlueKango afin qu'elles soient ensuite importées chaque mois sur [ogenie.fr](https://ogenie.fr). Ce sont plus de 110 activités publiées par 34 établissements qui ont ainsi été valorisées sur notre site.

**15 000** activités de lien social recensées

**180 000** visites sur le site en 2024

**« C'est une très bonne initiative. Je suis contente car la plateforme [ogenie.fr](https://ogenie.fr) permet d'être dans le confort et le bien-être et favorise la rencontre entre personnes, ce qui est important pour moi depuis le décès de mon mari. »**

Danièle, 70 ans, Utilisatrice d'Ogénie dans les Hautes-Pyrénées.

# Le défi Ogénie

En 2024, Ogénie a lancé la première édition de son Défi, un événement fédérateur invitant toutes les structures engagées auprès des seniors à reproduire en photo une œuvre d'art célèbre.

Le succès a été au rendez-vous : une quarantaine de candidatures ont été reçues, mobilisant plus de

**300** participants dont **5** Ehpad et **4** antennes d'animation d'habitat du Groupe SOS Seniors.



## Un candidat au défi

À l'Ehpad des Iris, l'implication est collective. Gérard B., résident et porteur du projet, épaulé par Valentine, alternante, a sélectionné l'œuvre en lien avec la thématique choisie. Julie, directrice passionnée de photographie et admiratrice de Doisneau, a trouvé le lieu idéal, tandis que Séverine, gouvernante, s'est chargée des accessoires.

À travers une mise en scène inspirée d'une célèbre photographie de Robert Doisneau, l'équipe des Iris a souhaité **illustrer avec créativité l'importance du lien social**. En reprenant le geste des enfants s'agrippant à un panneau de signalisation, les résidents se sont réapproprié l'image, tenant cette fois un panneau représentant des seniors.



## Animation d'habitat partagé

# Lieu de vie partagé : bien plus que des espaces, de vérifiables repères au quotidien

Afin de permettre aux personnes âgées de rester à domicile le plus longtemps possible, l'association Groupe SOS Seniors développe des lieux de vie partagés : des espaces ouverts, accessibles à tou·te·s, qui encouragent la vie sociale et les dynamiques collectives.

L'objectif est de capitaliser sur les initiatives existantes et de mettre à disposition des espaces où peuvent émerger des projets solidaires, ancrés dans les réalités locales. Mais au-delà de l'utilité de ces lieux, c'est leur vitalité qui compte : ils évoluent avec celles et ceux qui les font vivre. L'ambiance, le lien, la convivialité sont aussi essentiels que l'implication des habitant·e·s, des proches aidants et des professionnel·le·s. C'est cette participation active qui donne une âme à ces espaces, et en fait de véritables lieux de vie.

## Une montée en puissance de l'animation/ coordination de lieux de vie partagés en 2024

L'année 2024 a été marquée par la montée en puissance de l'animation/coordination de lieux de vie partagés pour l'association Groupe SOS Seniors.

Pour rappel, les lieux de vie partagés sont des espaces de convivialité, le plus souvent situés en pieds d'immeuble de résidences de logement social qu'elles soient neuves ou anciennes. Au sein de ces lieux, les seniors de l'ensemble résidentiel concerné et des alentours coconstruisent avec l'association un projet de vie partagé s'appuyant sur des activités collectives et peuvent bénéficier d'accompagnement (individuels administratifs ou numériques).





## En 2024, cinq axes majeurs ont illustré la montée en puissance de nos actions :

### Ouverture de nouveaux lieux de vie

Deux espaces ont vu le jour : le local intergénérationnel « **Madeleine Girard** » à Louveciennes (en partenariat avec l'IF3F et la Ville), et le « **Lieu Commun** » au sein d'une résidence Paris Habitat, avec la Ville de Paris.

### Mise en commun des ressources

Les différentes antennes ont partagé outils de communication et temps forts, notamment à l'occasion de la **Semaine Bleue**, renforçant ainsi la notion de «commun».

### Renforcement des partenariats locaux

De nombreux partenariats innovants ont été noués, comme à Valence avec l'APF France Handicap et l'association KineMage pour la réalisation d'un court-métrage par et pour les seniors, ou à Paris avec des ateliers mémoire et balades urbaines animés par **le PRIF**.

### Promotion et visibilité

Notre expertise a été largement valorisée à travers des rencontres avec les départements et bailleurs sociaux, des participations à des événements comme les **Assises du Bien-Vieillir** ou le **Salon des Maires d'Île-de-France**, ainsi que par des publications partenaires.

### Diversification des activités

Forte de sa reconnaissance, l'association a élargi son champ d'action en accompagnant des études et réflexions stratégiques. Exemples : une étude pour **Eneal** à Pau et l'animation de la communauté « **Co-créer pour l'habitat senior** » aux côtés de la Carsat Hauts-de-France, AG2R La Mondiale et Groupe SOS Consulting.

**« Sortir de l'isolement, partager des ateliers intéressants et des jeux ludiques, créer du lien social, trouver un accueil toujours bienveillant, des éclats de rires et de l'humour, le lieu de vie partagé le 5/5 est pour moi le «QG» qui manquait ! ... et qui doit perdurer ! »** - Habitante du 5/5

# Les grands chiffres des lieux de vie partagés

**5** lieux de vie partagés  
dont 3 en Île-de-France

**375\*** accompagnements individuels dont :

**620\*** activités collectives conduites dont :

**3** bailleurs partenaires

**20%** coordination du maintien à domicile  
**8%** accompagnement à l'usage du numérique

**17%** physiques/sportives  
**15%** manuelles/culinaires

**30%** procédures administratives

**15%** artistiques  
**16%** ludiques

## Les lieux de vie partagés en satisfaction



**97%**

des habitants se disent « tout à fait d'accord » et « d'accord » pour recommander ce type de lieu de vie



**83%**

des répondants sont d'accord pour dire que leur sentiment de bien-être et d'épanouissement personnel a augmenté



**80%**

des personnes sont d'accord avec l'affirmation « Mes interactions sociales sont plus importantes en volume et en qualité »

**« Ici, c'est bien : on fait des rencontres, de la gym, on fête les voisins. C'est un peu ma deuxième maison, les gens sont sympathiques, c'est pour ça que je viens »**  
Habitante du 5/5

Extrait de la mesure d'impact réalisée en 2024 au sein du lieu de vie partagé « Le 5/5 »  
situé dans le 13ème arrondissement de Paris : <https://page.impacttrack.org/animation-d-habitat>  
\*Données de mai à décembre 2024 au regard de la mise en place de nouveaux outils de suivi.

## La Cohab

# Transformer son quotidien grâce au lien intergénérationnel

L'association Groupe SOS Seniors propose aux personnes de 60 ans et plus, disposant d'une chambre à louer, un accompagnement pour accueillir des jeunes adultes (de 18 à 30 ans). Une belle façon de lutter contre l'isolement favorisant le lien entre les générations.

L'objectif est de capitaliser sur les initiatives existantes et de mettre à disposition des espaces où peuvent émerger des projets solidaires, ancrés dans les réalités locales. Mais au-delà de l'utilité de ces lieux, c'est leur vitalité qui compte : ils évoluent avec celles et ceux qui les font vivre. L'ambiance, le lien, la convivialité sont aussi essentiels que l'implication des habitant·e·s, des proches aidants et des professionnel·le·s. C'est cette participation active qui donne une âme à ces espaces, et en fait de véritables lieux de vie.



## Avancées 2024

En 2024, **Le Pari Solidaire** et **Un Toit 2 Générations** sont intégrés à **Groupe SOS Seniors**, permettant le déploiement de deux solutions d'habitat intergénérationnel et d'un programme d'animation culturelle :

- **La Cohab** : mise en relation de seniors (+60 ans) disposant d'une chambre libre avec de jeunes (18-30 ans), en échange d'un loyer modéré et d'une présence rassurante.
- **La Cohab+** : accueil de jeunes dans des résidences autonomie ou logements sociaux contre des temps de partage bénévoles en soirée et le week-end.
- **Activités culturelles** : organisation mensuelle d'activités culturelles et de loisirs pour seniors et jeunes, cohabitants ou non.

**Une mesure d'impact** a confirmé les effets positifs du lien intergénérationnel :

- **65 %** des seniors se sentent soutenus dans leur autonomie ;
- **60 %** se sentent plus en sécurité ;
- **70 %** constatent une réduction de leur solitude ;
- **50 %** notent une amélioration de leur moral ;
- **90 %** des jeunes voient leur anxiété financière diminuer ;
- **80 %** bénéficient d'une plus grande stabilité ;
- **50 %** découvrent de nouveaux centres d'intérêt.

Enfin, **les partenariats** avec collectivités, associations, acteurs du logement et de l'éducation se sont multipliés, renforçant la visibilité de nos dispositifs grâce à une forte participation aux événements de promotion.

# Les chiffres clés de 2024

## La Cohab

- Plus de **300 seniors et jeunes accompagnés**
- **66 binômes actifs** en 2024

## La Cohab+

- **6 partenariats opérationnels** avec des gestionnaires de résidence autonomie :
  - 4 en Ile-de-France : CCAS de Vitry-sur-Seine (94), CCAS de Montreuil (93), CCAS d'Aubervilliers (93), Coallia (93) pour 16 jeunes accueillis
  - 2 dans le Grand Est : CCAS de Nancy (54), SARL Le Parc (54 – Ehpad) pour 6 jeunes accueillis
- **3 partenariats opérationnels** avec des bailleurs sociaux :
  - Paris Habitat : 10 jeunes logés
  - Elogie-Siemp : 8 jeunes logés
  - RIVP : 2 jeunes logés
- **1240 actions de lien social** ont été conduites individuellement par les 20 jeunes accueillis en logement social dont :
  - 21 % de visite de courtoisie
  - 20 % de menus-services (bricolage, port de charges lourdes, etc.)
  - 12 % d'actions visant à promouvoir le dispositif (porte à porte, distribution de flyers)
  - 10 % appels de convivialité
  - Une moyenne de 2 contacts par locataire par mois et une durée d'action passée auprès de chaque locataire senior d'environ 1h.
  - 200 locataires du parc social environ touchés.
- **626 actions collectives** menés dans les résidences autonomie par les jeunes et presque 200 coups de pouce individuels
  - 500 résidents touchés par les actions des jeunes.

## Activités culturelles

- **800 participants à ces activités**
- **12 newsletters envoyées**
- **plus de 90 activités organisées**

**« Il aime beaucoup chanter, alors je lui donne des cours. On s'amuse beaucoup. »**

Une senior en cohabitation avec un jeune

**« Il m'apporte de l'aide au quotidien car les technologies évoluent très rapidement. On partage beaucoup. »**

Une senior en cohabitation avec une jeune

**« Le sourire de ma colocataire me réchauffe le cœur. »**

Une jeune en cohabitation avec une senior

**« Grâce aux liens qu'on tisse avec les seniors on se sent un peu comme à la maison et c'est une sensation qui fait beaucoup du bien »**

Un jeune logé en résidence autonomie

## Centres de Ressources Territoriaux

# Une solution pour le maintien à domicile

Avec plus de 7 000 Ehpad en France,

**69% des Français.e.s vivent à moins de 5 km d'un établissement**

Ministère des Solidarités et de la Santé

**Cette proximité permet l'accès à de nombreux services, notamment pour les personnes de plus de 65 ans vivant à domicile.**

Dans une logique d'ouverture et d'ancrage local, les Centres de Ressources Territoriaux (CRT) jouent un rôle clé dans l'évolution des établissements médico-sociaux. Pensés comme des plateformes de coopération, ils renforcent les passerelles entre les établissements du Groupe SOS Seniors, les porteurs de projets, les professionnel·le·s de santé, les associations, les collectivités et les habitant·e·s.

Leur vocation est double : soutenir le maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible et dynamiser les initiatives sociales au service du mieux-vieillir.

Concrètement, les CRT accueillent des actions de prévention ouvertes aux seniors non résident·e·s, favorisent une coordination fluide avec l'ensemble des acteurs de santé, et proposent des réponses personnalisées, au bon moment, au bon endroit.

Ils incarnent une transformation profonde du secteur, en faisant des établissements non plus des lieux fermés, mais des espaces de ressources, ouverts, accessibles, et pleinement intégrés à la vie locale.

**En 2024, 8 établissements ont été accompagnés dans cette dynamique.**

- 5 candidatures ont été déposées auprès des ARS ; 2 ont abouti à une labellisation (ARS Grand Est).
- Au 31 décembre, 3 CRT sont officiellement reconnus (Épinal, Onville, Nogent) ; 1 CRT présélectionné pour 2025 (Cadalen).
- Le Groupe SOS Seniors est également engagé aux côtés de 3 CRT partenaires : Bonneuil, Metz et Rieulay.
- En 2025, la stratégie se poursuit pour renforcer le maintien à domicile, avec une approche agile et territorialisée.





# Ouverture des établissements

**L'année 2024 a été placée sous le signe de l'ouverture, de la qualité d'accueil et de l'innovation pour les établissements et services du Groupe SOS Seniors.**

Depuis plusieurs années, l'association est engagée dans une transformation en profondeur de ses établissements, en particulier des Ehpad, afin d'en faire des lieux d'accueil ouverts sur leur environnement, où savoir-faire et savoir-être se conjuguent pour garantir un accompagnement toujours plus humain. Le développement de la culture domiciliaire au sein de ces structures s'inscrit pleinement dans cette dynamique : il vise à améliorer la qualité de vie des résident·e·s en leur offrant un cadre chaleureux, personnalisé, et en les plaçant durablement au cœur de nos pratiques d'accompagnement.

## Mon Établissement, Mon Domicile

# Des établissements qui redeviennent des lieux de vie

Avec ce programme le Groupe SOS Seniors transforme ses établissements pour qu'ils deviennent des lieux de vie ouverts, chaleureux, respectueux des habitudes et des droits des résident.e.s.

Concrètement, cela signifie :

- pouvoir venir avec son animal de compagnie,
- disposer d'espaces conviviaux accessibles aux familles,
- préparer son petit déjeuner à l'heure que l'on souhaite,
- retrouver des rôles sociaux,
- participer à la vie de l'établissement.

Cette démarche s'appuie sur une conviction : plus les résident.e.s sont acteur·rice·s de leur quotidien, plus ils et elles sont épanoui·e·s, et plus les familles ont plaisir à venir partager des moments dans un cadre accueillant.

Par ailleurs, un challenge d'aménagement intérieur, mené en collaboration avec le cabinet AA, a été réalisé auprès de 8 établissements. Cette initiative permet d'expérimenter de nouvelles approches dans la conception des espaces de vie, favorisant un cadre plus convivial et adapté aux attentes des résident.e.s, tout en consolidant l'esprit de « chez soi » au cœur des établissements.

**En 2024, 60 établissements  
ont été audités** → **73,9 % de conformité  
en moyenne**

Un témoignage concret des efforts engagés pour renforcer l'appropriation de la culture domiciliaire.





## la «Grande Cause Seniors»

Depuis octobre 2024, nous avons l'honneur de faire partie de la « Grande Cause Seniors », une initiative nationale portée par Make.org, en partenariat avec KLESIA, Danone, le Groupe Caisse des Dépôts, Wavestone, le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que le média Notre Temps.

**Cette Grande Cause vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en France.** Elle a débuté par une large consultation citoyenne, qui a réuni plus de 355 000 participants et recueilli 3 654 propositions.

À l'issue de cet appel à projets, le programme « Mon Etablissement, Mon Domicile », a été sélectionné et fait désormais partie des projets lauréats. Sur les deux prochaines années, ce programme bénéficiera d'un accompagnement sous forme de mécénat de compétences, afin de consolider et faire grandir cette dynamique ambitieuse.

## Portrait Laetitia Renard

Cheffe de projet à la Direction des opérations du Groupe SOS Seniors

### Pouvez-vous nous présenter «Mon Ehpad, Mon domicile» et son objectif ?

Laëtitia Renard : Aujourd'hui, il est essentiel de repenser nos établissements pour répondre au souhait majoritaire des personnes âgées de vivre dans un cadre qui leur ressemble. «Mon Ehpad, Mon domicile» vise à faire en sorte que chaque résident·e se sente véritablement chez soi, comme à la maison.

### Quel est l'apport de l'accompagnement de Make.org Foundation ?

LR : Cet accompagnement va nous permettre d'harmoniser et d'accélérer notre démarche dans tous nos établissements, tout en mobilisant les financements nécessaires pour mener à bien cette transformation ambitieuse.

### Comment votre signature «Le mieux vieillir ne doit pas être un privilège» s'incarne-t-elle ici ?

LR : Nous souhaitons garantir à chacun·e un accompagnement respectueux, bienveillant et personnalisé, en établissement comme à domicile. «Mon Etablissement, Mon domicile» en est l'illustration concrète.

### Comment intégrez-vous familles, professionnel·le·s et bénévoles dans ce projet ?

LR : Le bien-être des résident·e·s repose sur une dynamique collective. Nous travaillons à fluidifier les échanges entre familles, équipes et bénévoles pour construire un accompagnement harmonieux et respectueux.

### Comment cela se traduit-il au quotidien ?

LR : Au-delà de l'aménagement domiciliaire personnalisé, nous encourageons les résident·e·s à participer à la vie quotidienne : dresser la table, entretenir les espaces communs, mettre à jour le calendrier des activités... Ces gestes renforcent leur rôle actif au sein de leur lieu de vie.

## Les Tiers-Lieux

# Repenser les espaces de vie et d'interactions

**Le développement de tiers-lieux et d'initiatives associées au sein des Ehpad et des résidences autonomie de l'association ouvre de nouvelles perspectives pour enrichir la vie collective et renforcer les liens sociaux.**

Un recensement mené auprès de l'ensemble des structures du Groupe au printemps 2024 a permis de structurer les projets en 3 groupes de travail, selon la maturité de chacun. Cette démarche a permis d'adapter l'accompagnement en fonction des besoins spécifiques de chaque établissement.

À ce jour, 19 établissements sont activement engagés dans des groupes de travail dédiés, témoignant d'une dynamique collective forte.

Parmi ces initiatives, 4 projets de tiers lieux ont d'ores et déjà été financés et bénéficient d'un accompagnement individualisé, soulignant l'engagement du Groupe à soutenir concrètement la transformation des espaces de vie pour les seniors.



## Portrait Sandra Palmouriès

Directrice de l'Ehpad Saint-François

### Un Ehpad ouvert sur son territoire : le Caf'Tiers, lieu de vie et de citoyenneté

À Cadalen [81], l'Ehpad Saint-François devient moteur d'innovation sociale.

Sous l'impulsion de Sandra Palmouriès, Directrice de l'établissement, un tiers-lieu baptisé «Caf'Tiers» voit le jour pour renforcer les liens entre l'Ehpad et la commune. Ce projet, soutenu par le programme «1000 Cafés» du Groupe SOS, s'inscrit pleinement dans la dynamique «Mon Ehpad, Mon Domicile».

### Un projet collectif pour un espace ouvert à tou·te·s.

Pensé avec les habitant·e·s, familles et résident·e·s, le Caf'Tiers n'est pas qu'un café : c'est un lieu d'échange, de création et de solidarité. Animé par l'association «Tous O Caf' Cadalen», il propose événements culturels, ateliers de prévention pour le maintien de l'autonomie, et moments de convivialité ouverts aussi bien aux seniors qu'aux aidant·e·s à domicile.

### Le Caf'Tiers : un état d'esprit d'ouverture et de liberté.

Pour Sandra, l'Ehpad doit être un espace d'engagement, loin de toute forme de repli. «Un tiers-lieu, c'est avant tout un lieu de liberté où chaque citoyen·ne peut s'impliquer.» Pourquoi ne pas imaginer demain un bureau de vote au Caf'Tiers ? À Cadalen, l'avenir est ouvert à toutes les initiatives.



## Résidence autonomie

# Un parcours résidentiel innovant à Saverne

En 2024, l'association Groupe SOS Seniors a lancé un projet inédit : la création d'une résidence intergénérationnelle composée d'une résidence autonomie et de logements familiaux. Située à Saverne (Bas-Rhin), cette initiative s'inscrit dans un territoire où l'association est déjà bien implantée avec plusieurs établissements et structures jeunesse.

La Résidence « Terre Rouge », ouverte le 1er septembre 2024, se compose de 71 logements sociaux : 21 logements familiaux (du T3 au T5) et 50 logements destinés aux seniors (du T1bis au T3). Le bâtiment comprend également des espaces collectifs (bureau de direction, salle polyvalente, espace santé/bien-être) mais ne propose pas de service de restauration. Le projet s'insère dans un quartier intergénérationnel, accueillant crèche, pavillons familiaux et un Ehpad voisin.

## Un partenariat solide a permis la réussite de ce projet

- Nexity Village Grand Est a conçu et piloté la réalisation, soutenant financièrement l'animation via son programme « Complicity ».
- Vilogia, bailleur social propriétaire, a contribué dès la conception architecturale et réglementaire. Une demande d'agrément ILGLS est en cours pour encadrer l'activité de gestion locative sociale.
- La Collectivité Européenne d'Alsace a soutenu l'innovation en autorisant la création d'une Résidence Autonomie au sein d'un projet intergénérationnel, et en instruisant un CPOM pour le financement du Forfait Autonomie.
- La Ville de Saverne, avec l'appui du Maire Stéphane Leyenberger et de ses équipes, a facilité l'intégration du projet dans l'offre de logements locale.

### Quelques enseignements clés, sept mois après l'ouverture :

- Le montage réglementaire est complexe, la Résidence Intergénérationnelle n'ayant pas d'existence juridique propre.



Le succès repose sur la forte mobilisation des partenaires institutionnels.

- Le taux d'occupation dépasse 50 % dès mars 2025 :
  - o Les logements familiaux ont été rapidement attribués, créant une dynamique de vie dès les premiers mois.
  - o Les logements seniors de type T3 et T2 sont les plus recherchés. Les T1bis rencontrent moins de succès, les seniors ruraux privilégiant des espaces permettant d'accueillir proches ou aidants.
- Conformément à l'autorisation obtenue, jusqu'à 15 % des logements seniors peuvent accueillir de jeunes actifs, des étudiant·es ou des personnes en situation de handicap, renforçant l'intergénérationnel.

La Résidence « Terre Rouge » constitue une innovation majeure dans le parcours résidentiel proposé par l'association, avec une dynamique déjà très prometteuse.



## Partie 3

---

# Nos initiatives

**Pour faire évoluer durablement le secteur du grand âge,  
les solutions concrètes ne suffisent pas.**

**L'innovation sociétale portée par le Groupe SOS Seniors s'incarne ainsi dans un projet global : revaloriser les métiers du soin, renforcer les dynamiques collectives, ouvrir les établissements à leur environnement et stimuler la participation de chacun·e.**

**À travers cette ambition, nous affirmons que le mieux vieillir ne repose pas uniquement sur des dispositifs ou des structures, mais sur une culture partagée du lien et du vivre-ensemble**

## Politique de recrutement

# Une approche novatrice du médico-social

**Le Groupe SOS Seniors développe une politique de recrutement et de formation engagée, avec des établissements accueillants favorisant l'autonomie. Un modèle plus humain et plus durable, pensé pour répondre aux défis du vieillissement et garantir un accompagnement de qualité.**

### Attirer, former, fidéliser : une dynamique pour l'avenir

Face aux tensions de recrutement et à la crise des vocations, le Groupe SOS Seniors déploie une politique RH innovante, centrée sur l'attractivité des métiers, le développement des compétences et la valorisation des parcours professionnel·le·s.

Chaque année, plus de 150 alternant·e·s rejoignent les établissements, représentant près de 6 % des effectifs, et de nombreux professionnel·le·s bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans leur montée en compétences parfois jusqu'à des fonctions de direction. **Cette approche permet d'intégrer de nouveaux profils, y compris ceux passer « sous les radars », et de faire éclore des vocations internes.**

### Adapter les conditions de travail pour fidéliser

Attirer ne suffit pas : encore faut-il donner envie de rester. Le Groupe SOS Seniors s'attache à **créer des conditions de travail motivantes, humaines et adaptables aux besoins de chacun·e**. Organisation des plannings, équilibre entre vie personnelle et vie professionnel·le, qualité managériale, reconnaissance des efforts : autant de leviers activés pour améliorer la qualité de vie au travail. Des dispositifs de primes et une politique salariale revalorisée (30% d'augmentation en 4 ans) viennent renforcer cette dynamique.

### Ouvrir les établissements pour susciter des vocations

Conscient que le secteur du grand âge souffre encore de nombreux préjugés, **le Groupe ouvre les portes de ses établissements à celles et ceux qui souhaitent découvrir un environnement professionnel·le humain, stimulant et porteur de sens**. Loin des clichés, nos établissements se montrent dans leur quotidien : des lieux vivants, conviviaux, où l'on peut exercer des métiers riches de relations humaines. Cette politique d'ouverture s'adresse aussi bien aux jeunes en orientation, qu'aux personnes en reconversion ou aux habitant·e·s du territoire.

### Identifier les talents de demain... dès aujourd'hui

Plutôt que de déplorer la pénurie de soignant·e·s, nous préférons renverser la perspective : **et si les futur·e·s aides-soignant·e·s ou infirmier·ère·s étaient déjà parmi nous ?**

Dans cette logique, le Groupe mène des entretiens individuels avec les agent·e·s des services logistiques, pour repérer celles et ceux qui ont la fibre du soin et souhaitent évoluer.

Grâce à un accompagnement dédié, ces professionnel·le·s peuvent se former, obtenir leur diplôme et ainsi enrichir durablement les équipes soignantes.

## Animation des établissements

# Un nouvel acteur clé du bien-être et de l'ouverture territoriale

**En 2024, l'association a souhaité renforcer l'encadrement de ses établissements en créant un nouveau poste : le Responsable Cadre de Vie.**

Véritable pivot entre la direction et les équipes terrain, il soutient un mode de management basé sur **l'autonomie, la bienveillance et l'amélioration** continue de la qualité de vie, aussi bien pour les habitant·e·s que pour les professionnel·le·s logistiques.

Le Responsable Cadre de Vie coordonne les acteurs essentiels de la vie quotidienne : chef de cuisine, animateur, agent technique et équipe logistique. Il garantit ainsi une organisation harmonieuse, réactive et tournée vers les besoins des résidents.

Mais son rôle dépasse largement la gestion interne : il porte également **des projets innovants pour ouvrir les établissements sur leur territoire**.

Son action intègre pleinement la dimension domiciliaire : créer des espaces chaleureux, personnalisés, où chaque résident·e se sent véritablement « chez lui, chez elle ». Aménagements adaptés, accompagnement individualisé, services facilitant l'autonomie : tout est pensé pour renforcer ce sentiment d'appartenance et de bien-être.



Le Responsable Cadre de Vie est aussi moteur dans le développement de **Tiers-Lieux et de Centres de Ressources Territoriaux (CRT)**. Ces initiatives, en renforçant le lien social, favorisent l'inclusion, les échanges intergénérationnels et l'ancrage des établissements dans leur environnement local.

Avec aujourd'hui **plus de 30 Responsables Cadre de Vie** déployés dans ses établissements, l'association marque une véritable évolution organisationnelle.

Grâce à leur engagement au quotidien, ils améliorent la qualité de vie, assurent une meilleure coordination des services et portent des projets en phase avec les valeurs fondamentales de l'association : humanisme, innovation et ouverture.

## Animation des établissements

# Une dynamique sociale renforcée en 2024

**En 2024, l'animation et la vie sociale ont connu un fort développement, axé sur l'ouverture des établissements, le bénévolat, l'intergénérationnel et les interventions non médicamenteuses.**

Des actions concrètes ont été mises en place, comme les défis internes liés aux Jeux Olympiques, qui ont généré plus de 10 000 votes sur les réseaux sociaux.

**Le réseau des animateurs a renforcé les liens extérieurs et intergénérationnels, tandis que le bénévolat a progressé de 5 %, soutenu par des outils et une communication ciblée, notamment auprès des jeunes.**

La démarche domiciliaire a été intensifiée avec l'identification et la valorisation de plus de 50 rôles sociaux.

Enfin, une restructuration des moyens a préparé le terrain pour renforcer les interventions non médicamenteuses en 2025, afin de favoriser le bien-être et la qualité de vie des résidents, en faisant du lien social un levier clé du mieux vieillir et du vivre-ensemble.





## Portrait

### Carine Matz

Directrice de l'Ehpad Les Pins

# Silver Geek : l'e-sport redonne du souffle en Ehpad

À l'Ehpad Les Pins à Remilly, l'e-sport devient moteur de lien social et de bien-être

Grâce au programme Silver Geek, les résident·e·s ont découvert le e-bowling sur console Switch, améliorant motricité, concentration et confiance en eux·elles. Après des débuts hésitants, l'enthousiasme a grandi, porté par l'accompagnement des équipes et l'énergie collective.

### Une aventure humaine et collective

Carine Matz, Directrice de l'Ehpad Les Pins, raconte avec émotion le parcours exceptionnel des joueur·se·s : victoires départementales, régionales, puis une finale nationale où l'équipe devient vice-championne de France. «Nous leur avons redonné l'envie et la fierté de se dépasser,» souligne-t-elle.

### Un impact bien au-delà du jeu

La mobilisation a été totale : familles, résident·e·s et jeunes ont vibré ensemble lors des retransmissions. Le duo Robs et Claude incarne cette réussite intergénérationnelle. À leur retour, l'accueil triomphal témoigne d'une fierté partagée.

### Au sein de l'Ehpad, la vie continue et se réinvente

Silver Geek a impulsé la création d'un tiers-lieu ouvert à toutes les générations, affirmant que l'Ehpad est avant tout un lieu de projets, d'engagement et de plaisir de vivre.

## Santé

# Le bilan des fragilités : un diagnostic essentiel

Par les docteurs Stin et Mongars

### Un outil de prévention clé

Le bilan des fragilités est un diagnostic permettant d'identifier les déterminants de la fragilité chez les personnes âgées et d'agir sur ces éléments.

Réalisé à l'arrivée dans nos établissements ou lors d'une consultation en hôpital de jour, ce diagnostic identifie précocement les fragilités nutritionnelles, motrices, cognitives ou émotionnelles. « Cela nous permet d'adapter rapidement l'accompagnement du·de la résident·e et, si besoin, de solliciter des expert·e·s externes », précise le Dr Marjorie Stin, directrice médicale et éthique du Groupe SOS Seniors

### Une évaluation globale en hôpital de jour

À Château-Salins, l'évaluation est menée en une journée : mesure de la tension, test de marche, bilans neurologique et cardiovasculaire. « Plus on dépiste les fragilités tôt, plus on retarde la perte d'autonomie », souligne le Dr Mongars.

### Un accompagnement sur mesure

Au-delà de l'aspect médical, l'écoute des familles et la prise en compte du projet de vie des résident·e·s sont essentielles. « Mettre des mots sur les difficultés aide à mieux les accompagner, dans le respect de leurs volontés », rappelle le Dr Mongars.

### La prévention, un engagement collectif

« La prévention est essentielle. Elle prend du temps, certes, mais elle permet d'éviter une dégradation rapide de l'état de santé des résident·e·s », conclut le Dr Stin. Un engagement porté au quotidien dans nos établissements.



## Harmonisation des soins

En 2024, la structuration des PASA (Pôles d'Activités et de Soins Adaptés) a été un levier important pour harmoniser les pratiques de soins.

Des outils communs ont été développés avec les équipes de terrain, favorisant l'échange inter-établissements et l'élaboration de documents partagés, comme la procédure d'admission et de sortie. Un Guide PASA et un outil d'auto-évaluation permettent d'encadrer les pratiques et de maintenir un haut niveau de qualité. Des réunions annuelles complètent cette dynamique d'amélioration continue.

Parallèlement, plusieurs recommandations internes ont été révisées ou créées. La version 2024 de « Nutrition & risques associés » est accompagnée d'actions de sensibilisation sur les troubles de la déglutition. En matière de soins palliatifs, une procédure actualisée encourage le recours à l'HAD via des décisions collégiales, avec la désignation de référents dans les établissements.

## Bilan SI

# Une dynamique Numérique



En 2024, le Groupe SOS Seniors a engagé une série de projets visant à renforcer la performance de ses outils numériques et à améliorer la qualité des services offerts. Parmi les initiatives notables, on retrouve le déploiement de **la fibre haut débit** dans les établissements encore connectés en cuivre, l'évolution de son **Dossier Usager Informatisé (DUI)** avec la solution **Titan Link** hébergée selon les normes de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information, et **le renforcement de la sécurité** par l'installation de **pare-feu internes** dans chaque Ehpad. Ces actions s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration et de développement continu des services, afin de répondre aux attentes des professionnel·le·s et des résidents.

## Chiffres clés

### Couverture WIFI

100 % des établissements éligibles sont équipés, à l'exception de ceux en rénovation ou reconstruction. Nous continuons à améliorer la qualité de service pour accompagner les nouveaux projets informatiques.

### Connexion Internet

95 % des établissements ont une connexion fibre, souvent doublée par une autre connexion (fibre ou cuivre).

### Équipements informatiques

Plus de 2500 dispositifs (ordinateurs portables, tablettes, zapettes) sont utilisés par les salariés. Le déploiement d'appareils nomades est en forte augmentation pour répondre aux besoins.

### Objets connectés

Forte croissance de l'utilisation des objets connectés (puces RFID pour le linge, fours connectés, contrôle de température, accès sécurisés, téléphonie sur IP).

### Applications métiers

Une vingtaine d'applications métiers, centralisées autour d'un dossier résident unique, couvrent des secteurs comme le service technique, encore peu numérisés.

### Sécurité informatique

Renforcement des solutions pour lutter contre les cyberattaques croissantes.

### Système centralisé

Hébergement des données sur un DATACENTER cloud privé pour certaines applications. Support utilisateurs accessible par écrit et par hotline, avec plus de 7000 demandes traitées cette année. Télémaintenance à distance pour réactivité sans déplacement. Réseau maillé vers 100 % des établissements.

## Projets prévus pour 2025

### Réorganisation informatique

Création d'un pôle informatique interne et refonte de la hotline pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

### Dossier Usager Informatisé

Déploiement du choix de la solution Titan Link sur 5 établissements en 2025. Migration vers un fonctionnement général en mode hébergé chez Microsoft (Passage en mode Azure AD Connect) en comparaison du mode actuel hébergé en local afin de simplifier les accès et accompagner les nouveaux usages (e-learning, visio, etc.).

### Dématérialisation

Déploiement de la solution GAMMEO sur tous les Ehpad pour la gestion des sujets techniques ( registre de sécurité, carnet sanitaire, interventions techniques).

### Messagerie Sécurisée de Santé

Déploiement du Programme ESMS Numérique sur tous les Ehpad, permettant l'usage de la messagerie sécurisée et du dossier médical partagé depuis le DUI Titan.

## Alimentation

# Intégrer une démarche environnementale dans nos réflexions

L'association continue de s'engager pour une alimentation de qualité, durable et respectueuse de l'environnement pour ses résident·e·s. En 2024, dans les cuisines en autogestion, qui représentent 80 % du parc, près de 40 % des achats alimentaires sont désormais consacrés à des produits durables, dont 19 % proviennent de l'agriculture biologique. Cette évolution s'inscrit dans une volonté de réduire notre empreinte écologique tout en offrant des repas de qualité.

### Une sensibilisation gourmande à la nutrition

Le 12 novembre 2024, l'Ehpad Château du Poitou à Villevaudé a eu l'honneur d'accueillir l'équipe du **Mag de la Santé de France 5**, à l'occasion de la Semaine de lutte contre la dénutrition. Ce tournage a mis en lumière l'engagement de nos équipes pour améliorer la qualité de vie de nos résident·e·s. Lors de cette journée, un atelier culinaire a été organisé, où nos résident·e·s ont préparé un flan aux brocolis enrichi et une fresque de fruits colorée, dans une ambiance conviviale. Ce moment a permis de raviver la mémoire gustative des participants et de promouvoir une alimentation saine et équilibrée, essentielle pour prévenir la dénutrition.

### Réduire l'empreinte écologique et lutter contre le gaspillage alimentaire

Consciente de l'impact environnemental de la restauration, l'association place l'origine des produits au cœur de ses achats, privilégiant les produits frais, de saison et d'origine française, réduisant ainsi l'empreinte carbone liée au transport. **En parallèle, une politique stricte de lutte contre le gaspillage alimentaire a été mise en place dans toutes nos cuisines, avec un objectif constant de réduction.**

### Un projet numérique pour la traçabilité en restauration

Afin d'améliorer encore la sécurité alimentaire et les conditions de travail des équipes, **un projet de dématérialisation des processus de traçabilité en restauration a été lancé en 2024**. Ce projet, qui se poursuivra en 2025, vise à équiper 100 % des cuisines en autogestion d'ici la fin de l'année 2025. Grâce à cette solution numérique, nous éliminerons totalement l'utilisation du papier, réduirons les risques d'erreurs et allégerons la charge administrative des équipes, afin que cuisiner reste un plaisir pour tous.



# Portrait

## Mathilde Rajsiki

Diététicienne coordinatrice au sein  
du Groupe SOS Seniors

# Lutter contre la dénutrition : un pilier du mieux vieillir

**Au sein du Groupe SOS Seniors,  
la lutte contre la dénutrition est un  
enjeu quotidien**

Mathilde Rajsiki, diététicienne coordinatrice, accompagne les équipes des 115 établissements pour garantir une alimentation adaptée, personnalisée et source de plaisir pour chaque résident·e.

## Une vigilance collective pour prévenir la dénutrition

«La dénutrition impacte directement l'autonomie des résident·e·s,» rappelle Mathilde. Chaque professionnel·le – soignant·e, cuisinier·e, animateur·rice – a un rôle clé. Une observation fine (perte de poids, difficulté de mastication ou de déglutition) permet d'agir rapidement, en ajustant les textures et les apports.

## Une alimentation plaisir et partagée

Dans l'esprit du programme « Mon Ehpad, Mon Domicile », l'accent est mis sur des repas conviviaux, de la vaisselle colorée, des menus thématiques, et des temps festifs pour recréer un cadre chaleureux, propice au bien-être. L'alimentation s'accompagne d'une activité physique adaptée : jardinage, ateliers cuisine ou moments conviviaux favorisent le maintien de la masse musculaire et stimulent l'appétit.

## Donner la parole aux résident·e·s.

La personnalisation passe aussi par l'écoute active. Grâce aux commissions de menus, les résident·e·s expriment leurs envies, partagent leurs habitudes alimentaires et participent à l'élaboration des repas. Une manière concrète de valoriser leur expertise du quotidien et de renforcer leur implication dans leur lieu de vie.



## Bilan QSE 2024

# Une dynamique d'amélioration continue et d'engagement

En 2024, 14 établissements du Groupe SOS Seniors ont été évalués par un cabinet accrédité COFRAC sous le format défini par la Haute Autorité de Santé. Malgré un durcissement des exigences des cabinets d'évaluation, ces établissements ont su maintenir des résultats excellents. Voici les scores moyens obtenus par chapitre :

**Chapitre 1: 3,7/4**

**Chapitre 2: 3,6/4**

**Chapitre 3: 3,5/4**



Ces scores dépassent la moyenne nationale, qui est de 3/4 (référence HAS), confirmant ainsi la qualité des soins et des services proposés.

**Ces évaluations ont permis d'identifier des axes d'amélioration tout en soulignant les points forts des établissements, incitant ainsi les équipes à maintenir leur engagement pour une qualité durable.**

Les rapports reçus en 2024 sont composés à 46 % de recommandations, 48 % de prescriptions et 6 % d'injonctions.

Afin de soutenir les établissements dans leur démarche d'amélioration continue, plusieurs actions ont été mises en place :

- **Sensibilisation lors de temps d'échanges collectifs** (ateliers ou webinaires par exemple)
- **Création d'une vidéo témoignage de la part d'établissements ayant réalisé une évaluation HAS**
- **Points individuels réalisés avec les établissements concernés**
- **Accompagnement sur site**



## Enquête de satisfaction

Comme chaque année, une enquête de satisfaction a été menée dans tous les établissements et services.

### Objectifs

- Recueillir les avis des personnes accompagnées
- Identifier des axes d'amélioration
- Valoriser les points positifs à renforcer

## Renforcement de la culture de la déclaration

- **44 % de participation**
- **+ de 3100 réponses**
- **91 % de satisfaction globale en Ehpad**
- **87 % en Résidence Autonomie**
- **98 % en Service à Domicile**

**En 2024, 4500 évènements indésirables ont été déclarés et 104 salariés ont été formés.**

### Cette dynamique traduit

- Une meilleure acculturation à la déclaration
- Une répartition plus homogène des signalements
- Un engagement croissant des équipes

## Renforcement de la procédure de lanceur d'alerte

La procédure de lanceur d'alerte a été renforcée en 2024 avec une campagne de sensibilisation auprès des salariés. Les outils de déclaration ont été adaptés pour garantir leur accessibilité.

### En cas d'alerte sérieuse, le siège met en œuvre des mesures immédiates :

- La protection des victimes
- L'éloignement des mis en cause
- La transmission aux autorités compétentes



## Augmentation des contrôles et des inspections

En 2024, 90 inspections ont été réalisées dans les établissements, soit une hausse de 280 % par rapport à 2023 (hors inspections du travail).

- **98% des inspections concernaient des Ehpad**
- **2% concernaient des résidences autonomie**

Les contrôles ont été effectués sous deux formats : sur place pour la moitié d'entre eux, et à distance pour l'autre moitié, avec l'envoi de documents requis par les organismes de contrôle.



## Partie 4

---

# Rapport chiffré 2024

**Derrière chaque action, chaque engagement de terrain, il y a des résultats concrets. Ce bilan chiffré reflète l'ampleur des solutions déployées, la mobilisation de nos équipes et l'impact réel de notre engagement auprès des personnes âgées. Il témoigne aussi de notre exigence de transparence et de notre volonté constante d'amélioration.**

# Infos RH

## Formation et alternance

### Dépenses formation en 2024 : 2 492 041€

#### Compte Investissement Formation Adhérent [CIFA] : le plan de formation

**Le budget disponible au titre du « Plan de Formation » 2024 a été de 1 322 797 €.**

Il était de 1 102 723 € en 2023.

Ce budget important consacré au déploiement des actions de formation qualifiantes ou actions, nécessaires à l'acquisition permanente des compétences à détenir par nos salarié·e·s pour exercer sereinement leur activité, n'est pourtant pas suffisant pour mener à bien tous les projets dans ce domaine. Ainsi, les cofinancements obtenus grâce au soutien sans faille de nos différents partenaires, ont permis de booster nos possibilités. Les financements sont de plusieurs ordres :

- Les Fonds de la Professionnalisation : **147 355€**
- Les Fonds Mutualisés de la Branche : **523 706 €**
- Le financement des Contrats d'apprentissage : **1 601 186 €**
- Le financement des Contrats de professionnalisation : **146 510 €**
- Le financement du tutorat dans le cadre de l'alternance : **73 284€**

**Ce qui représente un total de 2 492 041 € en 2024. Cet appui est le fruit d'un travail continu du service Formation avec l'OPCO SANTE, et du soutien des pouvoirs publics pour tenter de promouvoir les formations sur les métiers de l'aide à la personne, en ces temps de pénurie de personnels soignants.**

### Des actions internes et externes tournées vers le même objectif : former les soignants

En interne, le CIFA a été un soutien essentiel au lancement d'un certain nombre de sujets permettant à des salariés (majoritairement agents de services et/ou faisant-fonction) de démarrer un cursus leur permettant de devenir aides-soignants. Actuellement, la professionnalisation des faisant-fonctions soignants titulaires, assortie d'un engagement réciproque à démarrer et aboutir rapidement à un diplôme, est la piste prioritaire suivie actuellement par le Groupe SOS Seniors pour compenser la pénurie massive de soignants.

Ainsi en 2024 :

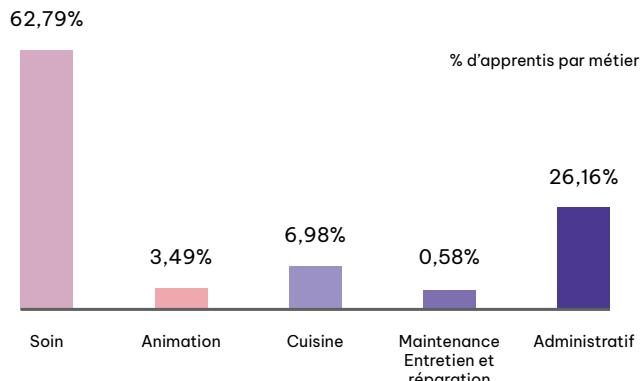
- 14 salariés en CDI ont démarré une formation (cursus complet ou cursus partiel) d'aide-soignant.
- 6 salariés en CDI ont terminé une formation (cursus complet ou cursus partiel) d'aide-soignant démarlée en 2022/2023
- 45 salariés ont suivi un accompagnement VAE (VAE express et sur mesure), leur permettant de travailler et déposer le livret 2.
- 4 salariés ont pu suivre la formation d'ASH qualifié : formation de 70h soutenue par les ARS permettant à des salariés d'intégrer l'équipe soignante.

# Alternance

Le Groupe SOS Seniors s'est investi totalement dans le plan « 1 jeune 1 solution » lancé par le gouvernement à la rentrée de septembre 2021. Ainsi, durant l'année 2024, 172 alternants ont pu être formés dans nos établissements.

## Répartition des apprentis par métier et par type de contrat :

Fort logiquement les métiers les plus plébiscités sont les métiers liés aux soins. Ainsi, sur les 181 alternants présents au cours de l'année 2024, 102 préparent un DE d'aide-soignant.



Nombre de contrats	Filialisé	Seniors	Total
Pourcentage de contrats d'apprentissage	5,81%	87,21%	93,02%
Pourcentage de contrats pro	0,58%	6,40%	6,98%
<b>Total</b>	<b>6,40%</b>	<b>93,60%</b>	<b>100%</b>

Les alternants sont, dans la grande majorité des cas, des apprentis (93%), tandis que les contrats de professionnalisation ne représentent que 7 % des recrutés.

## Conclusion

Ce n'est que par un travail permanent de montée en compétences des salariés déjà présents, d'une part, et d'intégration des soignants de demain par l'alternance, d'autre part, que nous arriverons à relever le défi des prochaines années : disposer de suffisamment de soignants pour répondre aux futurs besoins de prise en charge optimale et de qualité de la population française vieillissante.

## Perspectives et engagement du Groupe SOS Seniors dans l'alternance :

Ces parcours ont déjà permis, au 31.12.2024, **69 embauches à l'issue des parcours dans les effectifs du Groupe**.

L'obligation légale conditionnant l'octroi d'aide à l'embauche d'alternants se situait à un seuil minimal de 5 % d'alternants sur l'ensemble de l'effectif.

**Le Groupe SOS Seniors a atteint et largement dépassé cet objectif, atteignant officiellement au 31.12.2024, 5,66 % d'alternants parmi ses équipes.**

# Services civiques

## Pourquoi accueillir un service civique ?

Une étude de notre partenaire SC2S montre que :

### **Le Service Civique n'est pas seulement bénéfique pour les seniors**

Près de 70 % des jeunes volontaires ont découvert les métiers du secteur médico-social.

### **Un tremplin pour la suite de la vie professionnel·le**

À l'issue de la mission, 87 % des jeunes considèrent que leur expérience en Service Civique Solidarité Seniors leur a permis d'acquérir ou de développer de nouvelles compétences.

**Grâce à l'accompagnement des jeunes**, la part de personnes âgées se sentant seules tous les jours ou souvent est divisée par deux, et les personnes âgées sont plus actives. Spécifiquement en établissement, 85 % des seniors participent plusieurs fois par mois aux activités proposées : ce taux a progressé de 7 points de pourcentage entre le début et la fin de la mission des jeunes.

### **Renforcer les liens intergénérationnels**

74 % des seniors se sentent utiles envers les jeunes.



## Les services civiques dans notre association

### **34 SCV accueillis sur 2024**

(8 ont rompu leur contrat avant la date de fin)

**2 qui ont accepté un contrat dans l'établissement suite à leur mission**

**1 qui reviendra comme bénévole**

**10 tuteurs formés en 2024**

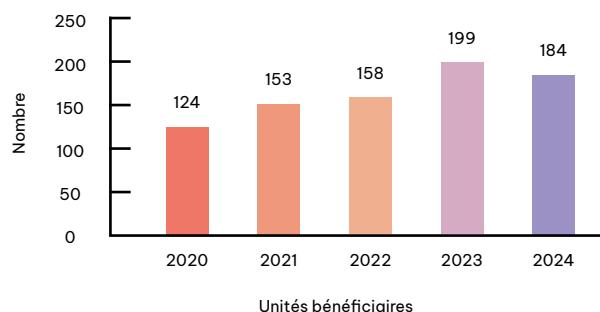
## Tutorats

Il y a eu 91 tutorats d'encadrement réalisés.

# La prévention des risques professionnels et la politique handicap

## Politique handicap et DOETH 2024

Le Groupe SOS Seniors a fait de la question du Handicap une de ses priorités depuis plusieurs années. Cette politique dynamique, impulsée au sein de nos Ehpad, s'est traduite par la mise en place de plusieurs actions, notamment l'accompagnement de salariés en difficulté de santé.



### Évolution du nombre de travailleurs handicapés dans le Groupe SOS Seniors

Ainsi, le **nombre de Travailleurs Handicapés**, par rapport à l'année 2023, reste relativement stable.

Cette continuité s'inscrit dans les actions de sensibilisation auprès des salariés, des rendez-vous de liaison, l'accompagnement à la constitution de dossiers MDPH pour les salariés relevant de ce statut. La bonne tenue des déclarations des titres BOETH ainsi que la formation Handicap à destination des managers.

## Quelques chiffres concernant la DOETH 2024

**Effectif d'assujettissement :**  
**2725 (Ets intégrés)**

**Nombre de bénéficiaires à employer :**  
**163**

**Nombre de bénéficiaires employés par le Groupe :**  
**184 pour l'ensemble des établissements Seniors sur l'année 2024.**

Avec un **taux d'Emploi des Travailleurs Handicapés à 6.74 %** pour l'année 2024, le **Groupe remplit les objectifs et va même au-delà des obligations légales en la matière.** Le Groupe s'acquitte donc de toute contribution, sans même avoir recours aux dépenses déductibles issus des contrats de sous-traitance avec les ESAT ou les EA.

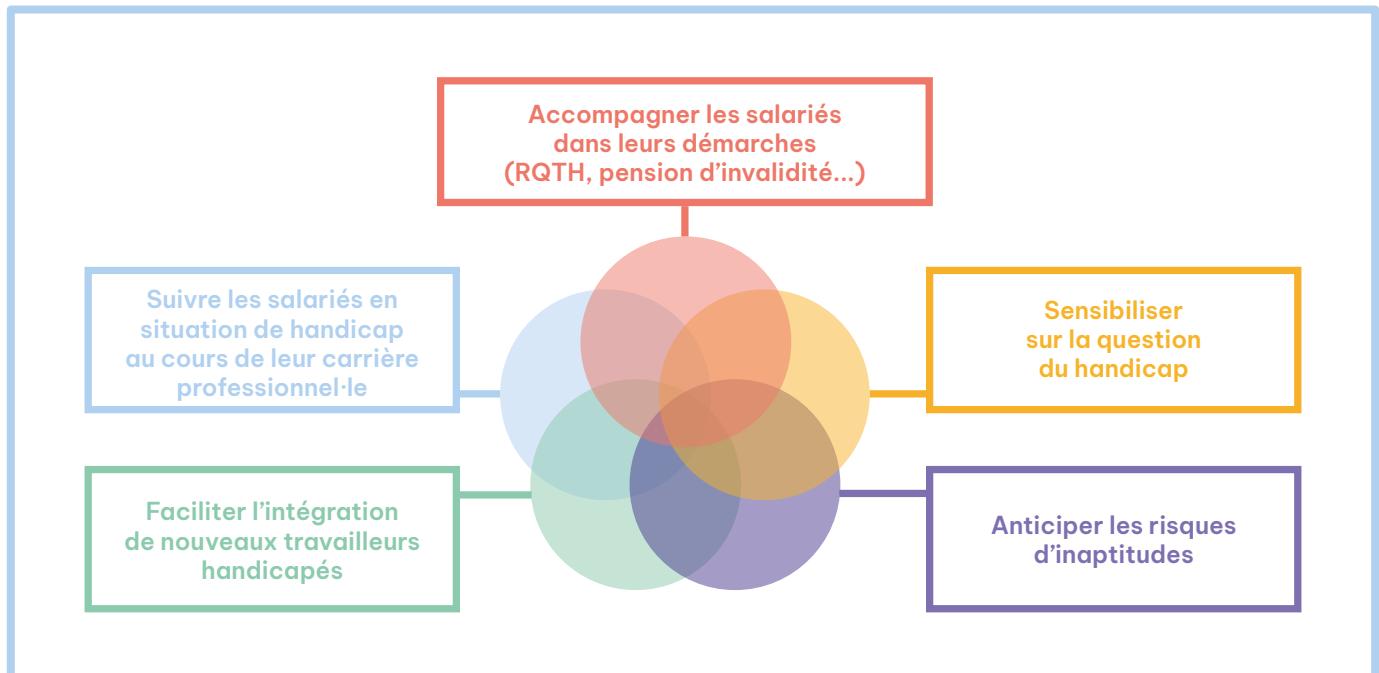
# Soutenir les salariés en difficulté

**Le Groupe SOS s'engage sur cette question et compte, depuis quelques années, parmi ses effectifs, une Référent Handicap / Prévention dont les missions sont aujourd'hui cruciales et stratégiques.**

L'enjeu majeur est d'améliorer de manière continue les conditions de travail et de sécuriser les parcours des salariés en situation de handicap.

La référente Handicap et Prévention est l'interlocutrice privilégiée des salariés pour répondre à toutes les questions que peuvent se poser des salariés en souffrance.

L'accompagnement proposé est individualisé et s'articule autour des missions suivantes :



**En 2024, plus de 32 771 € ont été investis dans du matériel adapté et ergonomique pour des salariés en situation de handicap.**

# Portrait

## Nathalie Pago

Handicap et prévention

# L'inclusion au cœur de l'engagement du Groupe SOS Seniors

## Accompagner chaque professionnel·le dans son parcours

Référente handicap et prévention, Nathalie Pago offre un espace d'écoute aux salarié·e·s en difficulté. Elle accompagne également les directions d'établissements pour détecter les besoins et mettre en place des aménagements adaptés.

## Changer de regard sur le handicap

« Une personne sur deux sera confrontée au handicap au cours de sa vie, que ce soit directement ou indirectement », rappelle Nathalie Pago. Le Groupe SOS Seniors défend une approche où le travail s'adapte aux personnes, et non l'inverse. L'inclusion est pensée comme une évidence dans le recrutement et l'accompagnement.

## Des aménagements pour préserver l'emploi

L'aménagement personnalisé des postes de travail est une priorité pour maintenir l'emploi et préserver la santé. Parfois, un outil spécifique ou l'intervention d'une tierce personne suffit à faire la différence, bénéficiant à l'ensemble des équipes.

## Briser les tabous sur le handicap invisible

80 % des handicaps sont invisibles. Déramatiser et accompagner la reconnaissance de la qualité de travailleur·e·se handicapé·e (RQTH) permet aux salarié·e·s de concilier santé et activité professionnel·le, tout en sensibilisant les équipes.

## Un engagement pour un environnement de travail inclusif

Créer un cadre de travail adapté à chacun·e.e est une priorité du Groupe SOS Seniors, dans une vision d'une société plus inclusive, où chaque talent a sa place.



# Le suivi des salariés en longue maladie

**La Direction des Ressources Humaines s'attache à mettre en place un accompagnement spécifique des salariés absents à compter de 30 jours afin de favoriser un retour à l'emploi dans de bonnes conditions. Le rendez-vous de liaison propose un lien avec les salariés dès le 1<sup>er</sup> mois d'absence.**

L'objectif de cette démarche et d'agir en amont afin d'anticiper le risque d'inaptitude, de sécuriser le retour à l'emploi du salarié et de favoriser son maintien dans l'emploi.

En ce sens, le Groupe a pour volonté de rester en contact avec les salariés durant leur absence et de définir avec eux le bon moment pour agir. Anticiper au mieux les démarches au cours des arrêts de travail ou les éventuelles restrictions d'aptitude est une priorité.

157 salariés ont été accompagnés par la Référente Handicap en 2024.

Parmi eux, 94 salariés ont pu reprendre leur poste.

**Ainsi 55% des salariés accompagnés sont aujourd'hui en emploi.**

Majoritairement des aides-soignantes et des agents des services logistiques

38% des salariés accompagnés sont Travailleurs Handicapés

50 interventions en Ehpad pour rencontrer les salariés

Plusieurs pistes peuvent être proposées : aménagement technique du poste de travail, aménagement organisationnel, reconversion professionnelle interne ou externe.

**Envisager plusieurs possibilités d'action, en fonction de la situation médicale et des envies du salarié**

Pour mettre en œuvre cette politique Handicap, le Groupe SOS Seniors sollicite l'aide de l'OETH pour une prise en charge financière des aides mobilisées.

**68 698 € ont ainsi été financés en 2024 par l'OETH**

Concernant les aménagements techniques de poste, ceux-ci ont pour but de compenser le handicap des salariés et permettre ainsi un maintien dans l'emploi, en accord avec la médecine du travail.

**39 primes versées aux salariés en CDI venant d'obtenir une RQTH ;**  
**8 aménagements techniques de poste ;**  
**6 formations en alternance ;**  
**2 études de poste individuelle.**

# Lutte contre les troubles musculosquelettiques (TMS)

**D'une manière générale, les établissements médico-sociaux sont confrontés à des problématiques particulièrement importantes de santé et sécurité au travail. Le Groupe SOS Seniors, conscient de ces enjeux, s'engage pour renforcer sa politique de santé, sécurité et qualité de vie au travail.**



Parmi les actions développées, nous avons poursuivi la formation d'Animateur Prévention. Aujourd'hui c'est un réseau de 26 Animateurs Prévention répartis dans 16 Ehpad en Moselle et dans les Hauts de France. Cette nouvelle mission, portée par des salariés du groupe aux profils variées (gouvernante, animatrice, aide-soignante ou cadre de soin...) a pour objectif de réduire à terme les risques TMS avec une formation certifiée par l'INRS. Les enjeux sont multiples : réduire les accidents du travail, analyser les situations à risque pour y apporter des solutions, développer des actions de prévention...

Des sessions d'Escape Game Prévention des TMS « Zéro Porté en Ehpad » ont été reconduites cette année afin de sensibiliser les équipes de manière ludique aux enjeux de la prévention. 3 sessions de formation ont eu lieu en Moselle et ont permis à plus de 147 salariés d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et les risques liés aux manutentions manuelles. Avec un taux de satisfaction des salariés évalué à 9,3/10 pour ces actions, la démarche a largement séduit ! En 2 ans ce sont 247 salariés sensibilisés !

En 2024 ce sont également 220 salariés soignants et non soignants à travers une journée Prévention TMS : des actions de prévention, vers une démarche proactive.

En parallèle, 10 études ergonomiques ont été réalisées en 2024 en établissement. Ce qui porte à 20 études ergonomiques : ces bilans alimentent grandement la démarche du Groupe sur la question des conditions de travail et des facteurs de risques professionnels. Les analyses de postes effectuées auprès des services de soin et logistique constituent un réel atout pour améliorer les process internes en termes d'investissement ou de choix de matériel.

Les cahiers des charges résultent aujourd'hui de la concertation d'une équipe pluridisciplinaire réunissant les résidents, les professionnel·le·s de santé du Groupe SOS Seniors ainsi que les services supports du siège, dont la consultation systématique de la Référente Handicap et Prévention.

Satisfait des résultats positifs obtenus cette année, nous poursuivons l'ensemble de ces actions en 2025 pour inscrire ces engagements dans le temps et responsabiliser durablement l'ensemble des collaborateurs.

## Communication : les stats 2024

### Réseaux Sociaux



**48 000 vues**



**1800 abonnés**



**16 000 abonnés**

▶ **900 publications**

▶ **+3 316 abonnés** par rapport à 2023  
Création d'un nouveau compte Instagram

### Presse

(quotidienne, nationale, professionnelle)

Plus de

**480 articles publiés**

Plus de

**12 communiqués de presse édités**

• **3 newsletters diffusées**

### E-réputation

• **94 établissements**

• **1500 avis publiés sur les pages établissements**

▶ **4,1/5**

**Google**

**Aujourd’hui, l’e-réputation constitue un levier incontournable dans toute stratégie de communication.**

L’image occupe une place grandissante sur internet. C’est pourquoi les établissements du Groupe ont déployé d’importants efforts pour valoriser les avis publiés sur leurs pages Google, en s’engageant notamment à répondre rapidement aux internautes et à enrichir régulièrement leurs profils avec des contenus et des photos actualisés.

# Vu dans la presse



Santé Social - Privé Solidaire

3 questions à Loïc Rumeau

## « Aujourd’hui notre engagement va plus loin »

À travers cet entretien, Loïc Rumeau, Directeur Général de Groupe SOS Seniors, revient sur la publication en septembre d'un nouveau plaidoyer intitulé « Prendre position pour que le mieux vieillir ne soit pas un privilège ». Porté par 24 propositions concrètes, ce plaidoyer invite à repenser l'accompagnement des personnes âgées. Face aux défis du vieillissement démographique, il défend une approche centrée sur la personne et sur la relation humaine, en valorisant l'autonomie, la dignité et l'inclusion.

Retrouvez cet article en scannant le QR code



Octobre 2024

# Géroskopie

Repenser l'accompagnement des personnes âgées : un enjeu collectif et solidaire  
« Il est urgent d'agir pour que le mieux vieillir soit un droit universel »

Dans cette tribune, Jean-Marc Borello, Président du Groupe SOS, réaffirme l'engagement de Groupe SOS Seniors à faire du mieux-vieillir un enjeu collectif et solidaire. Par le biais de ce nouveau plaidoyer, il défend un accompagnement centré sur la personne, l'inclusion, la prévention et la reconnaissance des métiers du secteur. L'objectif : transformer durablement notre modèle pour que chacun, quel que soit son lieu de vie, puisse accéder à un accompagnement digne, choisi et adapté à ses besoins.

Retrouvez cet article en scannant le QR code



Novembre 2024



Un café solidaire créé pour libérer la parole des aidants  
« Un temps et un espace d'échange ouvert à tous »

À Phalsbourg, la municipalité et l'Ehpad Les Oliviers ont lancé le Café solidaire des aidants, un lieu d'écoute et d'échange ouvert à toutes celles et ceux qui accompagnent un proche en situation de dépendance. Ce temps de rencontre permet aux aidants de partager leurs expériences, poser leurs questions et bénéficier de conseils, pendant que leurs proches peuvent être pris en charge sur place.

Retrouvez cet article en scannant le QR code



25 Septembre 2024



Le Magazine de la Santé - Comment lutter contre la dénutrition ?  
« Une super initiative pour lutter contre la dénutrition »

À l'occasion de la Semaine nationale de la dénutrition, Le Magazine de la Santé s'est rendu à l'Ehpad Château du Poitou à Villevaudé pour un atelier culinaire organisé avec Les Insatiables et le Groupe SOS Seniors. Encadrées par la cheffe Christelle Schueller et la diététicienne Mathilde Rajski, les résident·es ont cuisiné un flan enrichi de brocolis et chou-fleur. Ces ateliers sensibilisent à l'alimentation équilibrée, stimulent les sens, limitent la perte d'appétit et favorisent coordination, mémoire et lien social, tout en renforçant l'implication des résident·es dans la vie de l'établissement.

Retrouvez cet article en scannant le QR code

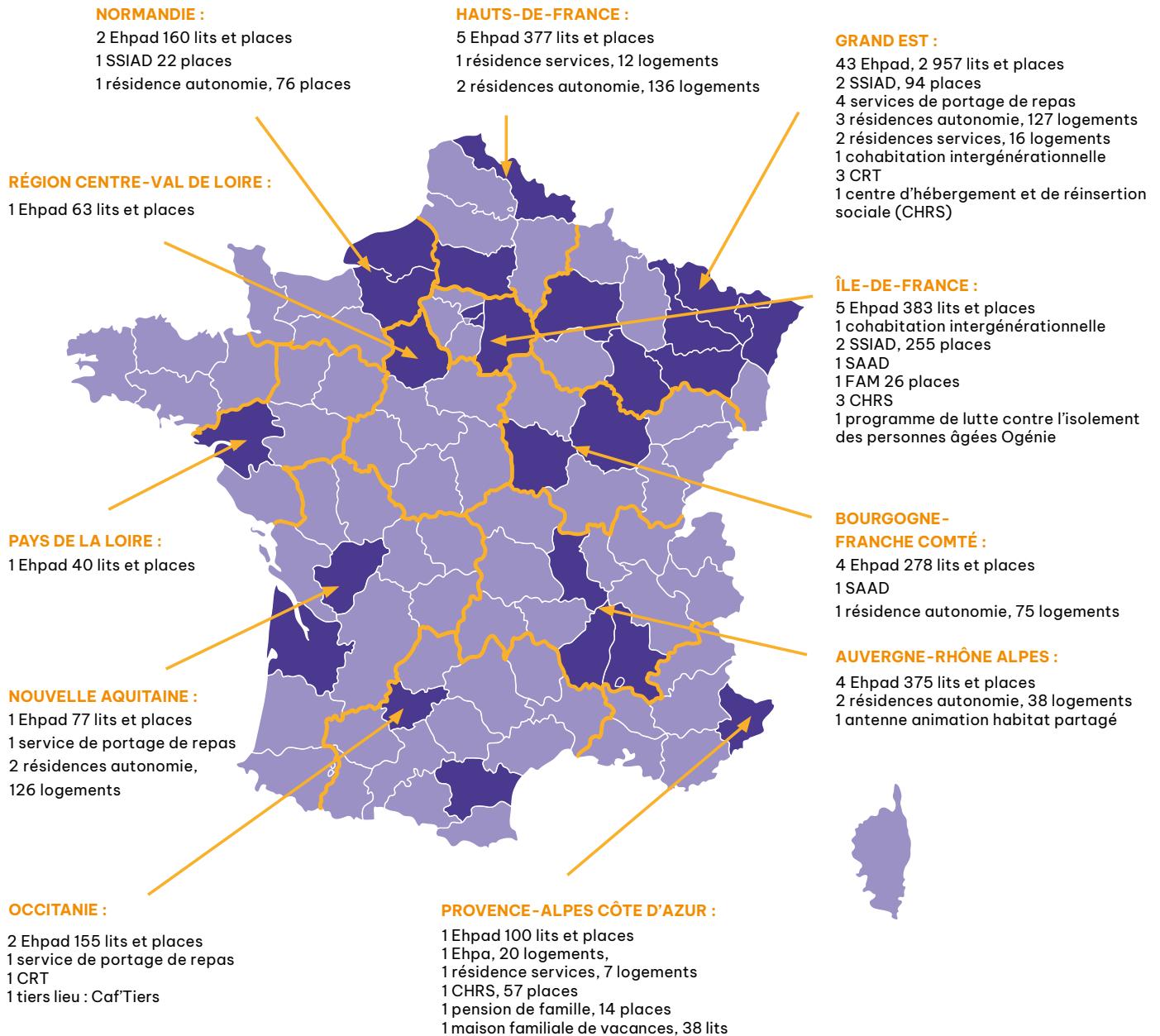


13 Novembre 2024

# Couverture territoriale au 1<sup>er</sup> janvier 2025

**L'Association Groupe SOS Seniors est constituée de 115 établissements et services, pour une capacité totale de plus de 6 000 places. Avec plus de 4 500 salariés, elle permet aux personnes âgées de mieux vieillir à domicile et en établissement.**

Son activité est répartie de la manière suivante :



## Implantation des établissements et services sur le territoire au 01/01/2025

Nom de l'Établissement	Capacité Totale en nombre de lits et places	Capacité Héberge-ment Permanent en nombre de lits	donc secteur Alzheimer en nombre de lits	secteur PHV en nombre de lits	donc secteur UHR en nombre de places	Capacité Héberge-ment Tempo-taire en nombre de lits	Accueil de Jour en nombre de places	PASA en nombre de places	Nombre Ehpad
Ehpad LE CANNET - Résidence les Cigales	100	100							
<b>ALPES MARITIMES</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Ehpad VESSEAUX - Le Pré de Champ Long	52	50	12			2		14	
<b>ARDECHE</b>	<b>52</b>	<b>50</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>1</b>
Ehpad CAUNES MINERVOIS - Lots Ainats	73	65	23			2	6		
<b>AUDE</b>	<b>73</b>	<b>65</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Ehpad ETAGNAC - Sainte Marie	77	72	10			5		12	
<b>CHARENTE</b>	<b>77</b>	<b>72</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>1</b>
Ehpad SANTENAY - Les Verdaines	80	61				19			
<b>CÔTE D'OR</b>	<b>80</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Ehpad ALLAN - Maison de Beauvoir	44	44							
Ehpad VALENCE - Sainte Germaine	70	70							
<b>DRÔME</b>	<b>114</b>	<b>114</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Ehpad ILLIERS - Les Gloriettes	63	53				10			
<b>EURE-ET-LOIR</b>	<b>63</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Ehpad MONTBRISON - Les Monts du Soir	209	204	24			5		14	
<b>LOIRE</b>	<b>209</b>	<b>204</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>1</b>
Ehpad HAUTE GOULAINNE - Les Glénans	40	40							
<b>LOIRE ATLANTIQUE</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Ehpad BOURGOGNE - Le Grand Jardin	44	43				1			
<b>MARNE</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Ehpad NOGENT - Le Lien	77	75	12			2		12	
Ehpad LONGEAU PERCEY - Saint Augustin	77	68	12			3	6	14	
Ehpad MANOIS - La Côte des Charmes	68	56	15	12					
<b>HAUTE MARNE</b>	<b>222</b>	<b>199</b>	<b>39</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>3</b>
Ehpad JARNY - Les Lilas	70	60	12			4	6		
Ehpad MONT SAINT MARTIN - La Clairière	100	91	22			3	6	12	
Ehpad ONVILLE - Les Iris	63	61	12			2			
Ehpad VILLERUPT - Michel DINET	141	132	13		13	3	6	12	
<b>MEURTHE ET MOSELLE</b>	<b>374</b>	<b>344</b>	<b>59</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>4</b>
Ehpad ALGRANGE - Le Belvédère	64	64							
Ehpad ALGRANGE - Le Witten	138	138						14	
Ehpad CREHANGE - Les Chênes	68	62	12			3	3		
Ehpad DELME - Les Acacias	53	51	12			2			
Ehpad FAMECK - Le Clos Fleuri	84	84	12						
Ehpad FLORANGE - Les Séquoias	64	60	10			4			
Ehpad FORBACH - Les Cerisiers	64	60	12			4			
Ehpad HAGONDANGE - Les Châtaigniers	64	62				2			
Ehpad HAMBACH - Les Saules	68	65				3			
Ehpad HAYANGE - La Forêt	72	67	12			3	2		
Ehpad HAYANGE - Le Tournebride	62	62							
Ehpad HETTANGE GRANDE - La Kissel	64	57	12			3	4		
Ehpad HOMBOURG HAUT Le Hêtre Pourpre	64	64							
Ehpad LONGEVILLE LES SAINT AVOLD Les Lauriers	72	68	12			4			
Ehpad METZ - Les Cèdres	68	66				2			
Ehpad METZ - Les Mirabelliers	70	60	60			4	6		
Ehpad MONTBRONN - Les Sources	64	60	12			4			
Ehpad MORANGE - Les Charmes	67	63				4		14	
Ehpad OTTANGE - Le Plateau	76	70	12			6			
Ehpad PETITE ROSSELLE - Les Peupliers	71	68	12			3			

**Implantation des établissements et services sur le territoire au 01/01/2025**

Nom de l'Établissement	Capacité Totale en nombre de lits et places	Capacité Hébergement Permanent en nombre de lits	dont secteur Alzheimer en nombre de lits	secteur PHV en nombre de lits	dont secteur UHR en nombre de places	Capacité Hébergement Temporaire en nombre de lits	Accueil de Jour en nombre de places	PASA en nombre de places	Nombre Ehpad
Ehpad PHALSBOURG - Les Oliviers	84	81	12			3			
Ehpad REMILLY - Les Pins	44	42				2			
Ehpad ROUHLING - Les Alisiers	54	50	10			4			
Ehpad SAINTE MARIE AUX CHENES - Source du Breuil	45	44				1			
Ehpad SAINT JEAN DE BASSEL - Saint Joseph	54	54							
Ehpad STIRING WENDEL - Les Platanes	71	66	12			5			
Ehpad TALANGE - Les Coquelicots	69	65	14			4		14	
Ehpad TERVILLE - Les Tilleuls	63	63							
Ehpad YUTZ - Les Erables	62	62							
<b>MOSELLE</b>	<b>1963</b>	<b>1878</b>	<b>238</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>15</b>	<b>42</b>	<b>29</b>
Ehpad MAGNY COURS - Les Feuillantines	52	50				2			
Ehpad NEVERS - Daniel Benoist	91	80				1	10	14	
Ehpad SAINT SAULGE - Le Clos	55	53				2			
<b>NIEVRE</b>	<b>198</b>	<b>183</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>3</b>
Ehpad ANZIN - Les Tulipiers	66	60	12			4	2		
Ehpad DOUAI - Fondation Sainte Marie	87	87	40						
Ehpad MARLY LEZ VALENCIENNES - Les Magnolias	67	63	14			4			
Ehpad RIEULAY - Les Onze Villes	71	71	12						
<b>NORD</b>	<b>291</b>	<b>281</b>	<b>78</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
Ehpad MERU - Les Genêts	86	76	24			4	6		
<b>OISE</b>	<b>86</b>	<b>76</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Ehpad BISCHWILLER - Julie Gsell	50	50							7
Ehpad LA WANTZENAU - Au Bord de l'ill	47	45				2			7
Ehpad LEMBACH - Paul Bertololy	43	40	10			3			
Ehpad STRASBOURG - Les Mélèzes	76	72	10			4			
<b>BAS RHIN</b>	<b>216</b>	<b>207</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>4</b>
Ehpad LE HAVRE - Bois de Bléville	90	87	12			3			
Ehpad TOURVILLE LA RIVIERE - Résidence Fontenelle	70	67	14			3			
<b>SEINE MARITIME</b>	<b>160</b>	<b>154</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Ehpad AMILLIS - La Résidence L'Aubetin	43	43	3						
Ehpad VILLEVAUDE - Château du Poitou	77	77							
<b>SEINE ET MARNE</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Ehpad CADALEN - Saint François	82	81				1			
<b>TARN</b>	<b>82</b>	<b>81</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Ehpad EPINAL - Les Bruyères	78	60	12			4	14	12	
Ehpad MANDRES SUR VAIR - Les Noisetiers	60	56	12			4		14	
<b>VOSGES</b>	<b>138</b>	<b>116</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>26</b>	<b>2</b>
Ehpad AULNAY SOUS BOIS - Camille Saint Saëns	94	89	13		11	5		14	
Ehpad BOBIGNY - Hector Berlioz	85	80	24			5		12	
<b>SEINE SAINT DENIS</b>	<b>179</b>	<b>169</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>2</b>
Ehpad BONNEUIL SUR MARNE - Erik Satie	84	80	28			4		12	
<b>VAL DE MARNE</b>	<b>84</b>	<b>80</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL Ehpad</b>	<b>4965</b>	<b>4690</b>	<b>645</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>186</b>	<b>77</b>	<b>224</b>	<b>69</b>

## Nos Résidences autonomie et intergénérationnelle au 01/01/2025

Nom de l'établissement	Capacité totale en nombre de lits et places	Nombre de Résidences
Résidence autonomie Les Blés d'Or - SAINT RAMBERT EN BUGEY	30	
AIN	30	1
Résidence autonomie La Vigne de Champ Long - VESSEAUX	28	
ARDECHE	28	1
Résidence intergénérationnelle Terre Rouge - SAVERNE	71	
BAS-RHIN	71	1
Résidence autonomie Roger Rémondet - SAINT CLAUD	65	
CHARENTE	65	1
Résidence autonomie - VALENCE	10	
DROME	10	1
Résidence autonomie Asmavire - DAMVILLE	76	
EURE	76	1
Résidence Autonomie Les Mourennes - Pineuillh	61	
GIRONDE	61	1
Résidence autonomie Les Marronniers - STIRING WENDEL	32	
Résidence autonomie L'Emeraude - MORHANGE	45	
MOSELLE	77	2
Résidence autonomie La Roseraie - NEVERS	75	
NIEVRE	75	1
Résidence Autonomie LA MADELEINE - Les Capucines	42	
Résidence Autonomie LA MADELEINE - Les Jonquilles	69	
Résidence Autonomie LA MADELEINE - Les Promenades	94	
NORD	205	3
<b>TOTAL</b>	<b>677</b>	<b>13</b>

## Nos Résidences services

EHPA Villa Saint Camille - THEOULE SUR MER	10	
ALPES MARITIMES	10	1
Résidence services - FAMECK	12	
Résidence services - HETTANGE GRANDE	4	
MOSELLE	16	2
Résidences services - DOUAI	12	
NORD	12	1
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>4</b>

## Nos Services Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Nom de l'établissement	Capacité totale en nombre places	PA	PH	ESA	Nombre SSIAD
SSIAD NOGENT	44	39	5	0	
HAUTE MARNE	44	39	5	0	1
SSIAD CREHANGE	50	45	5	0	
MOSELLE	50	45	5	0	1
SSIAD LE HAVRE	22	22	0	0	
SEINE MARITIME	22	22	0	0	1
SSIAD 75 - Paris 19e	160	140	10	10	
PARIS	160	140	10	10	1
SSIAD 93 - PIERREFITTE	95	80	15	0	
SEINE SAINT DENIS	95	80	15	0	1
<b>TOTAL SSIAD</b>	<b>371</b>	<b>326</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>5</b>



## Nos services de portage de repas à domicile

ÉTAGNAC	
CHARENTE	1
JARNY	
MEURTHE ET MOSELLE	1
CREHANGE	
DELME	
HOMBOURG HAUT	
MOSELLE	3
CADALEN	
TARN	1
<b>TOTAL PORTAGE</b>	<b>6</b>

## Notre Foyer d'accueil médicalisé

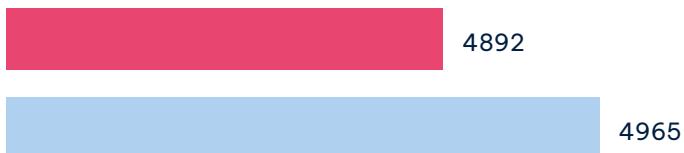
Nom de l'Établissement	Capacité totale en nombre de lits	Nombre d'établissements
FAM L'Orangerie - AMILLIS	26	1
SEINE ET MARNE	26	1
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>1</b>

## Nos services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

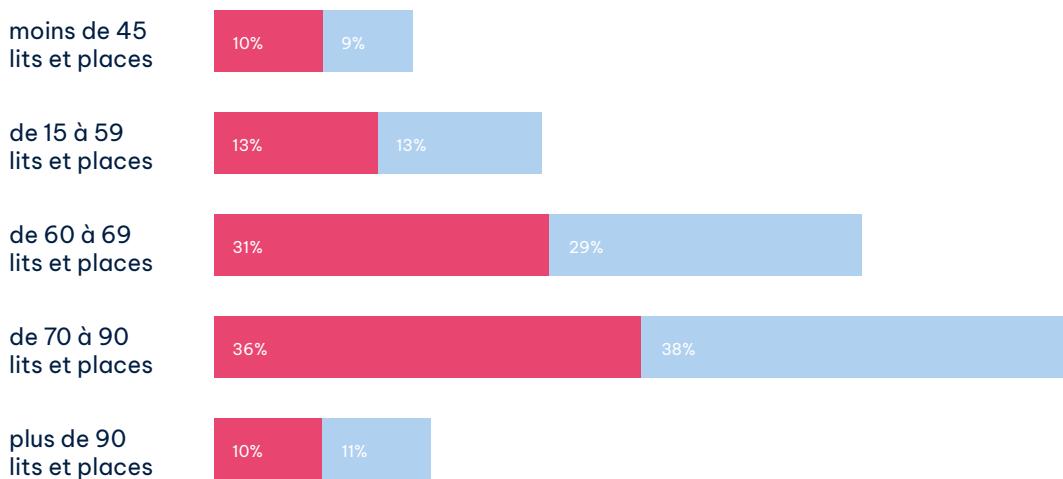
Nom de l'Établissement	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'établissements
SAAD APATD Paris	360	1
PARIS	360	38
SAAD de Saint-Saulge	134	1
NIEVRE	134	1
<b>TOTAL</b>	<b>494</b>	<b>2</b>

# Activité globale des Ehpad

## Capacité totale en nombre de lits et places en Ehpad



## Répartition des Ehpad selon la capacité

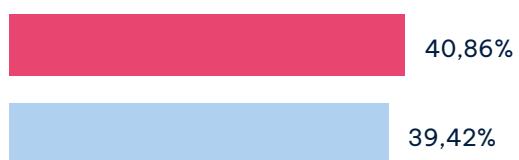


## Taux d'occupation global



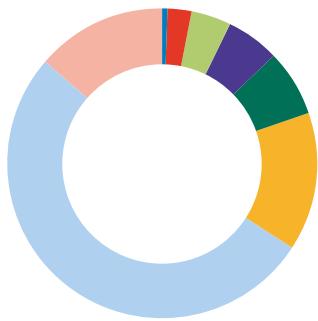
Le taux d'occupation des Ehpad en 2024 est de 96.87% contre 95% en 2023.  
Hébergement permanent : 98.34%  
Hébergement temporaire : 59.47%  
Accueil de jour : 44.20%

## Taux de rotation des lits en hébergement permanent



Le taux de rotation des lits est calculé en rapportant le nombre de nouvelles admissions à la capacité de l'établissement.  
Le taux de rotation baisse de 1.44% entre 2023 et 2024.

## Répartition par âge des résidents au 31/12/2024



Moins de 60 ans : 0.93%	75 - 79 ans : 9.17%
60 - 64 ans : 2.42%	80 - 84 ans : 12.87%
65 - 69 ans : 3.74%	95 - 99 ans : 54.01%
70 - 74 ans : 6.39%	96 ans et plus : 10.47%

L'âge moyen des résidents est de 85,70 ans en 2024.

L'âge moyen des résidents accueillis est stable.

Il est plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

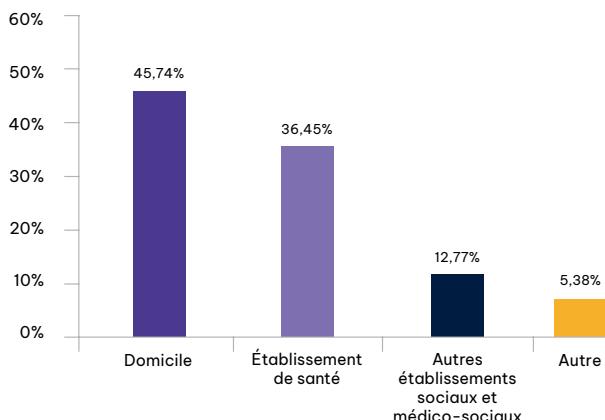
L'âge des résidents varie de 48 ans à 107 ans (nous accueillons dans nos établissements des personnes handicapées vieillissantes de moins de 60 ans).

Nos établissements comptent 94 centenaires.

Le taux de personne en dérogation d'âge à l'admission sur nos établissements est de 0,93%.

Ce taux mesure la proportion de résidents de moins de 60 ans hébergés dans les Ehpad du Groupe sur la totalité des résidents hébergés.

## Provenance des résidents en hébergement permanent au 31/12/2024



## Répartition par sexe des résidents au 31/12/2024



Hommes : 25,64%
Femmes : 74,36%

Les résidents hébergés sont majoritairement des femmes.

## Accueil temporaire en établissement en 2024 :

- 270 résidents ont effectué un séjour en hébergement temporaire.
- 82 résidents ont été accueillis en accueil de jour.

En 2024, la file active totale des établissements du Groupe s'élève à 4 328 résidents. La file active correspond à toutes les personnes entrées et sorties sur l'année, quels que soient le mode et la durée de prise en charge. Nous dénombrons 2 289 entrées et 2 039 sorties en 2024.

En moyenne, les établissements du Groupe comptabilisent :

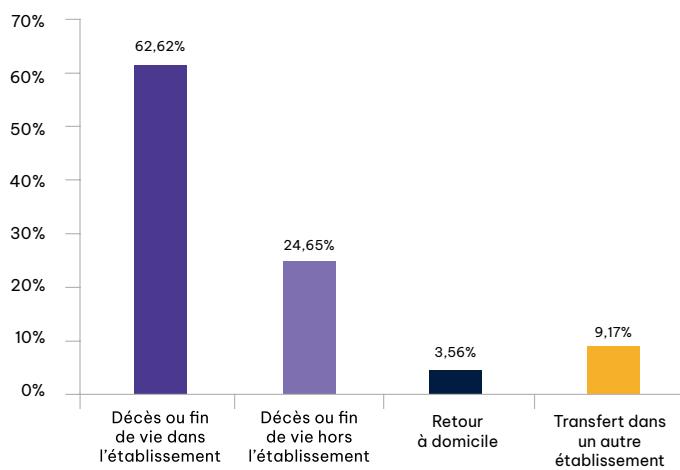
- moyennes d'entrées : 33
- moyennes de sorties : 30

# Les séjours

**La durée moyenne de séjour sur l'ensemble des Ehpad du Groupe est de 2 ans et 8 mois.**

**Durée moyenne de séjour ANAP 2019 : 2 ans**

## Répartition des résidents sortis définitivement par motif



# GMP

Le Gir Moyen Pondéré (GMP) mesure, en nombre de points, le niveau moyen de la dépendance des résidents accueillis. Le GMP est établi à partir du positionnement des résidents sur la grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes IsoRessources), par l'équipe soignante et validé par le médecin coordonnateur de chaque établissement.

C'est donc un indicateur qui concerne un Groupe de personnes permettant de déterminer le poids moyen d'expression d'autonomie des personnes prises en charge par une structure. Il est calculé sur une base 1000 pour le GIR 1 avec les coefficients suivant :  
 GIR 1 : 1000 / GIR 2 : 840 / GIR 3 : 660 /  
 GIR 4 : 420 / GIR 5 : 250 / GIR 6 : 70.

Les personnes âgées sont classées dans les six Groupes iso-ressources que compte la grille nationale, en fonction des aides à la personne ou techniques commandées par leur état.

>> GIR 1 : comprend les personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont gravement altérées et qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.

>> GIR 2 : concerne les personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions intellectuelles ne sont pas totalement altérées et dont l'état exige une prise en charge pour la plupart des activités

de la vie courante. Ce Groupe s'adresse aussi aux personnes âgées dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui ont conservé leurs capacités de se déplacer.

>> GIR 3 : réunit les personnes âgées ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui ont besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'être aidées pour leur autonomie corporelle.

>> GIR 4 : intègre les personnes âgées n'assumant pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur de leur logement. Elles doivent parfois être aidées pour la toilette et l'habillage. Ce Groupe s'adresse également aux personnes âgées n'ayant pas de problèmes locomoteurs mais devant être aidées pour les activités corporelles et pour les repas.

>> GIR 5 : comporte des personnes âgées ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.

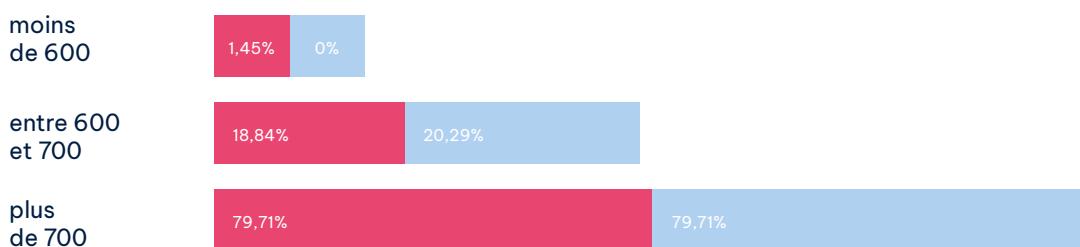
>> GIR 6 : réunit les personnes âgées n'ayant pas perdu leur autonomie pour les actes essentiels de la vie courante.

## GMP moyen CNSA 2024 : 740



## Répartition des établissements selon leur GMP

Le GMP des établissements se situe majoritairement au-dessus de 700 depuis ces 2 dernières années



# PMP

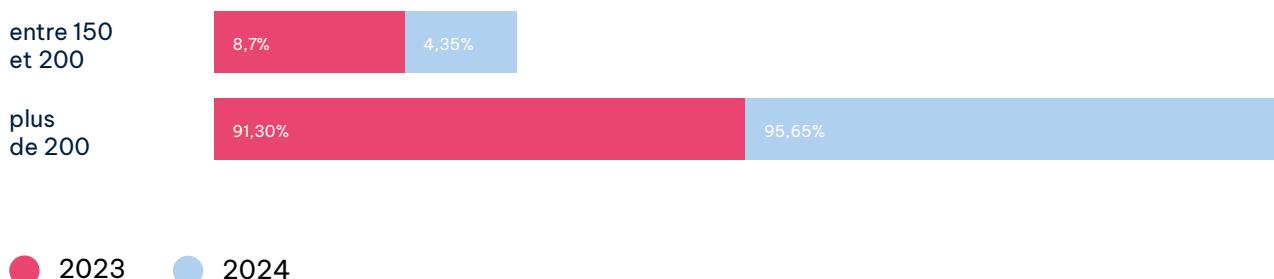
Le Pathos Moyen Pondéré (PMP) fait la photographie des pathologies d'un résident et des soins requis un jour donné, qui permet d'évaluer les soins requis pour tous les « États pathologiques » présentés par un résident. Il correspond à la somme des points valorisés des niveaux de soins nécessaires.

## PMP moyen CNSA 2019 : 206

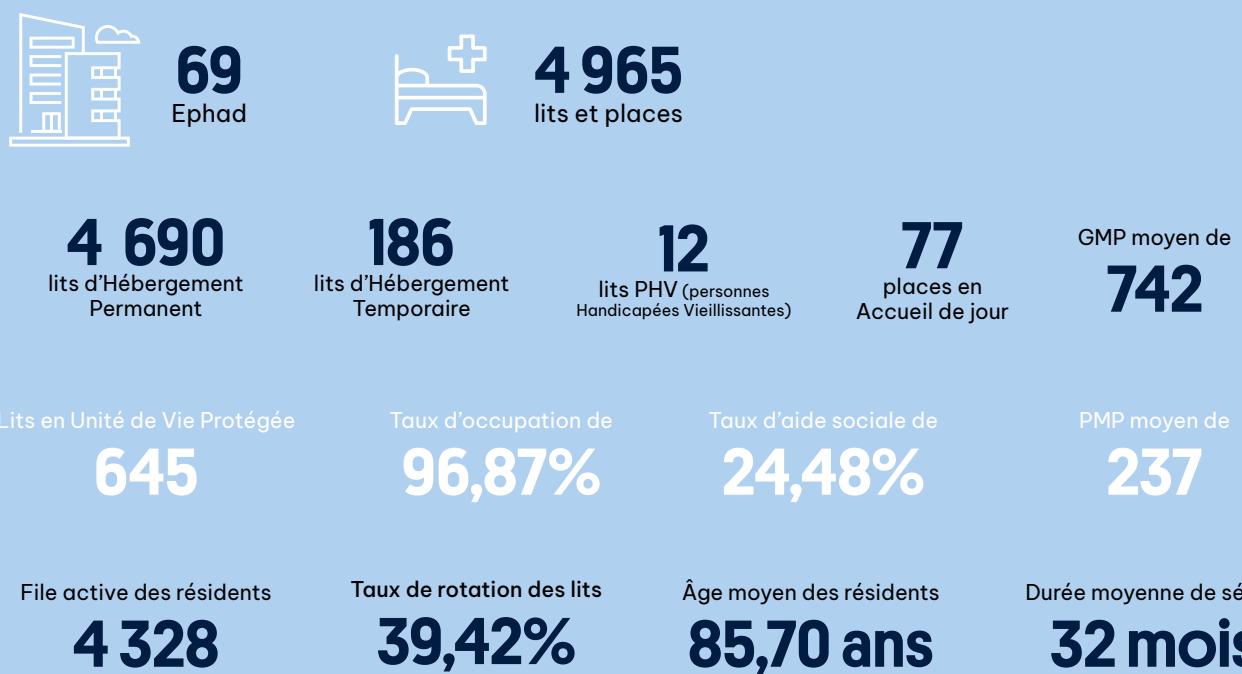
Le PMP des établissements est en hausse sur ces 2 dernières années



## Répartition des établissements selon leur PMP



## En quelques chiffres



# Activité globale en Résidence autonomie et en Résidence service

## Résidences Autonomie

**13**

Établissements

**627**

logements

**79 ans**

la moyenne d'âge des locataires

## Résidences Services

**4**

Établissements

**38**

logements (6 studios, 20 Fa et 12 F2)

**80 ans**

la moyenne d'âge des locataires

## Portage de repas

**6**

Ephad de Groupe SOS Seniors proposent ce service

**82 738**

repas servis

**9,35€**

le prix moyen du repas

Le principe est simple : l'usager se fait livrer le matin à domicile ses repas du midi et/ou du soir tous les jours de la semaine. Pour les samedis et dimanches, les repas sont livrés les vendredis après-midi. Les jours de livraison de la semaine peuvent dépendre d'un établissement à l'autre. Les livraisons s'effectuent dans un rayon d'environ 20 km autour de l'Ehpad.

Les plats sont apportés en barquettes thermo scellées pour être réchauffés au micro-ondes. Le repas du midi est composé de manière générale d'une entrée ou potage, d'un plat, d'un fromage et d'un dessert. Le repas du soir quant à lui, se compose soit d'un potage, soit d'un plat simple (quiche, pizza) ainsi que d'un fromage et d'un dessert.

Les repas élaborés dans les Ehpad de Groupe SOS Seniors sont confectionnés à partir d'un plan alimentaire élaboré par une diététicienne, garantissant les différents apports nutritionnels, tout en tenant compte de leurs goûts et de l'aspect plaisir de l'alimentation. Ils s'adaptent également en fonction des régimes spécifiques (sans sel, diabétique, etc.).

## Le budget\* 2024 est de 294.1 millions d'euros.

\*Le budget correspond au total des produits.

**Budget 2023**

279.4 millions d'euros

**Budget 2024**

294.1 millions d'euros

## Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2024

**Dépenses investissement**

5.3 millions d'euros

## Plan de Sauvegarde du Patrimoine (PSP) 2024

**Dépenses investissement**

7.4 millions d'euros

Dépenses 2024 réalisées par la SCI SOS Seniors dans le cadre du PSP 2024 de chaque établissement.

## **Groupe SOS Seniors**

### **Poursuivre notre engagement en 2025**

**En 2024, le Groupe SOS Seniors a poursuivi son engagement avec détermination, en s'adaptant aux défis du grand âge, en innovant dans ses pratiques et en renforçant sa présence sur les territoires.**

**Ce rapport témoigne d'un modèle fondé sur la solidarité, l'ouverture et le respect des choix de chacun·e. Il donne à voir un secteur qui ne se résigne pas, mais qui agit, crée et transforme.**

**Parce que le mieux vieillir ne peut être réservé à quelques-uns, nous continuerons, en 2025 et au-delà, à défendre une société où chaque senior trouve sa place, entouré, écouté et considéré.**

**Dans le cadre de notre rapprochement, aux côtés de nos futur·e·s collègues d'ARPAVIE, nous poursuivrons cette ambition en renforçant notre présence auprès des personnes âgées, des salarié·es du grand âge, des aidant·e·s et des proches, pour que chacun·e puisse mieux vieillir selon ses envies et ses choix.**

**Ensemble, avec nos équipes, nos partenaires, les aidant·e·s et les personnes accompagnées, nous portons une ambition simple mais essentielle : faire du vieillissement une étape de vie digne, choisie et pleinement vécue.**

**Depuis 40 ans, le Groupe SOS se mobilise pour le vivre-ensemble, meilleure arme contre les exclusions.**

**Fort de 22 000 professionnel·le·s sur le terrain, le combat du Groupe SOS continue chaque jour, avec la même détermination à faire du vivre-ensemble une réponse concrète aux défis sociaux et environnementaux.**

**Rejoignez le mouvement  
du vivre-ensemble sur**

**[groupe-sos.org/vivre-ensemble](http://groupe-sos.org/vivre-ensemble)**

**Restons connectés !**

**47 rue Haute Seille - 57000 Metz  
03 87 22 21 00  
[dg.seniors@groupe-sos.org](mailto:dg.seniors@groupe-sos.org)  
[groupesos-seniors.org](http://groupesos-seniors.org)**

-  Association Groupe SOS Seniors
-  Groupe SOS Seniors
-  Groupe SOS seniors
-  Association Groupe SOS Seniors
-  [dg.seniors@groupe-sos.org](mailto:dg.seniors@groupe-sos.org)